Manuel Meune

Pratiques et représentations des langues chez les locuteurs du francoprovençal fribourgeois

Enquête sur la Société des patoisants de la Gruyère

Université de Montréal, 2012

Pratiques et représentations des langues chez les locuteurs du francoprovençal fribourgeois

Enquête sur la Société des patoisants de la Gruyère

© Manuel Meune, Université de Montréal, 2012
Département de littératures et de langues modernes
Faculté des arts et des sciences

SOMMAIRE

Présentation de l'enquête 3

1. profil des répondants 5
2. répertoire linguistique 8
3. pratique du patois oral et écrit 11
4. pratiques linguistiques familiales 19
5. attitudes et identités 23
6. le patois comme objet linguistique 28
7. avenir et promotion du patois 37
8. bilinguisme et diglossie 46
9. commentaires et récits divers 57

Cartes 59

Table des figures, cartes et illustrations 62

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Le gruérien est sans doute le parler local qui jouit de la plus grande visibilité dans le canton de Fribourg. Il est l'une des variantes encore bien vivantes de ce que les linguistes appellent le francoprovençal. Ce dernier, de part et d'autre des Alpes, est une langue née du latin tel qu'il a évolué dans ce qui est aujourd'hui le centre-est de la France, la Suisse romande et le Val d'Aoste. Ses locuteurs la qualifient le plus souvent de « patois ». Nous reprendrons largement ce terme dans les pages qui suivent, mais sans oublier que pour désigner une langue particulière, il est problématique d'utiliser un concept peu scientifique qui, en l'absence de précision géographique, peut désigner *n'importe quelle* langue sur la planète – et qui véhicule de surcroît des connotations négatives. En effet, malgré la fierté dont les locuteurs font souvent montre, le fait d'appeler « patois » quelque langue que ce soit semble ravaler celle-ci à une infériorité intrinsèque, et le terme porte en lui le programme de disparition de la langue qu'il désigne – qu'on se rappelle comment l'abbé Grégoire, au moment de la Révolution française, souhaitait éradiquer ces patois qu'il nommait « jargons grossiers ».

Les linguistes ont décrit assez précisément la variété gruérienne du francoprovençal, qui a donné naissance à une littérature bien connue régionalement. Sous la plume de l'écrivain romand conservateur Gonzague de Reynold, le gruérien a même été promu au rang d'incarnation du patriotisme local, de symbole des vertus de l'attachement au terroir ancestral. Il devenait ainsi l'expression achevée de l'âme de la Romandie séculaire. Aujourd'hui, il est encore utilisé dans certains billets de la presse locale, mais il a peu fait l'objet d'études sociolinguistiques. On sait assez mal ce que cette langue représente pour ses locuteurs, la façon dont ils envisagent sa situation actuelle, mais aussi son avenir.

La présente enquête, destinée à mieux faire connaître cette catégorie de Fribourgeois, a été menée au printemps 2009. Joseph Comba, président de la Société des patoisants de la Gruyère, a accepté de diffuser auprès des membres un questionnaire de 8 pages (65 questions, ouvertes ou à choix multiples), que 70 répondants ont ensuite renvoyé par la poste. Il s'agissait de recueillir des informations sur le profil social et linguistique des membres de l'association, sur leur utilisation du patois (en famille ou ailleurs, à l'oral ou à l'écrit), mais aussi sur la signification que celui-ci revêt à leurs yeux, sur son image ou encore sur l'idée qu'ils se font de son origine. On a également cherché à appréhender les mesures que ces patoisants estiment utiles pour assurer la pérennité du francoprovençal fribourgeois, la façon dont ils perçoivent son statut dans la société suisse (par exemple en le comparant avec le dialecte alémanique), ou l'opinion qu'ils se font du bilinguisme en général.

Dans l'idéal, il conviendrait de compléter cette étude par une recherche portant sur un groupe plus représentatif de la population patoisante, en interrogeant ceux qui n'adhèrent pas à une association vouée à la promotion de la langue locale, ou encore recourir à un échantillon de l'ensemble de la population fribourgeoise – patoisante ou non –, afin de mieux mettre en évidence la perspective des patoisants gruériens. Pourtant, si notre enquête ne prétend par à la représentativité absolue, elle n'en offre pas moins

une occasion unique de comprendre les pratiques, les représentations et les aspirations des patoisants, mais aussi de saisir le rôle actuel des parlers francoprovençaux en Suisse. Il importe du reste de dégager des représentations (dont on sait le poids qu'elles occupent dans la structuration de la vie sociale) sans qu'il s'agisse toujours de vérifier si elles reflètent fidèlement certains faits linguistiques. Il peut ainsi être important de savoir comment les répondants perçoivent la relation au patois qui était celle de leurs instituteurs, même si en l'absence de données précises, il est impossible de confronter les impressions des premiers avec les intentions ou actions des seconds – et bien que pour cette question comme pour d'autres, on en soit réduit à des hypothèses.

Les données fournies dans les questionnaires ont été traitées par le logiciel SPSS. Des graphiques permettent de visualiser rapidement les réponses. Certains résultats doivent être interprétés avec précaution, le nombre de répondants étant relativement bas. Mais les ordres de grandeur qui se dégagent, significatifs, nous paraissent bien illustrer les enjeux en présence. Dans les graphiques, les chiffres indiquent généralement des pourcentages se rapportant au nombre « n », mais dans certains cas, pour rappeler au lecteur que le nombre limité d'informateurs incite à la prudence, une colonne plus pâle située à droite présente des nombres absolus. S'agissant des questions ouvertes dont les résultats sont classés par catégories, ou de certaines questions à choix multiples auxquelles on pouvait donner plusieurs réponses, nous indiquons un nombre correspondant au total des occurrences (n = xx occ.).

Pour faciliter la lecture, nous avons utilisé des couleurs différentes selon la langue dont il était question (français, patois, allemand, etc.), et pour donner une idée plus précise de l'éventail des opinions, nous réservons une large part aux citations extraites des réponses aux questions ouvertes. Le document se termine par les principaux commentaires ou anecdotes dont les informateurs ont parfois enrichi le questionnaire avant de le renvoyer. Dans les citations, nous avons rectifié l'orthographe et la ponctuation, et, lorsque la compréhension l'exigeait, la syntaxe ou le vocabulaire (en l'indiquant par des crochets). Quant aux libellés des questions, leur forme syntactique a parfois été adaptée par rapport à l'original pour rendre les graphiques plus clairs (exemple: « Vous lisez… » au lieu de « Que lisez-vous? »), mais le vocabulaire n'a pas été modifié.

Je tiens pour terminer à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, dont l'aide a contribué à la mise en place de ce projet, mais aussi – et surtout – tous ceux et celles qui ont pris la peine de répondre exhaustivement à la longue série de questions sur cette langue qui leur tient à cœur. Mes remerciements tout particuliers vont à Joseph Comba, qui a rendu cette opération possible.

M. Meune

Montréal, avril 2012

1) PROFIL DES RÉPONDANTS

Le groupe de répondants est constitué pour deux tiers d'hommes et pour un tiers de femmes (fig. 1).

Figure 1 – **Sexe** (%, n = 69)

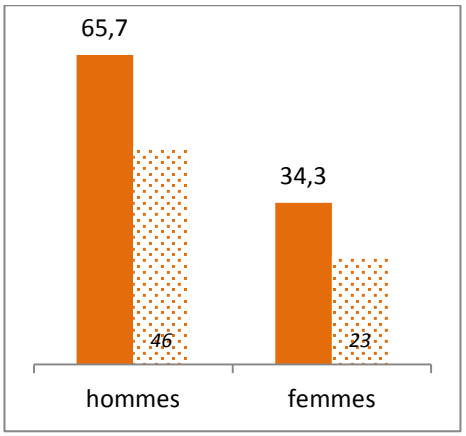

Plus de la moitié des répondants sont nés dans les années 1920 ou 1930 (décennie la plus représentée), un tiers dans les années 1940. Seuls 5 répondants sont nés dans les années 1950 ou 1960 (fig. 2). La moyenne d'âge est donc relativement élevée puisqu'on ne trouve que deux personnes de moins de 50 ans.

Figure 2 – **Année de naissance** (%, n = 68)

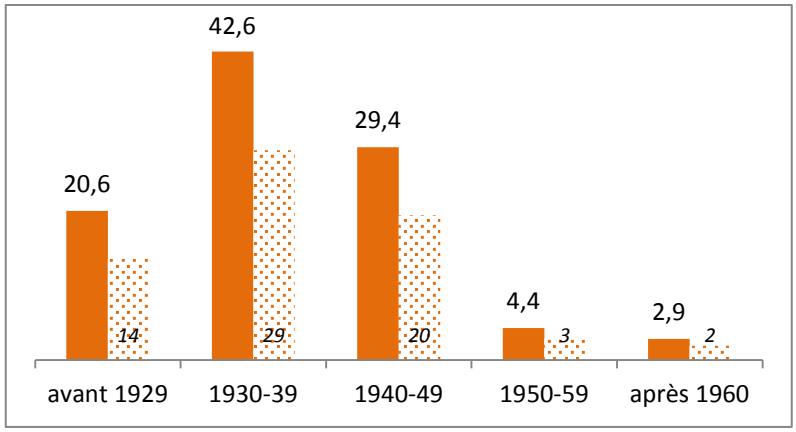

La moitié des répondants ont terminé leur scolarité obligatoire sans suivre d'autre formation scolaire ou professionnelle – ce qui n'est guère étonnant si l'on considère la casse les classes d'âge représentées. Plus d'un tiers d'entre eux ont suivi un apprentissage, et ceux qui ont bénéficié d'une scolarité plus longue représentent environ 10% (fig. 3).

Figure 3 – **Scolarité** (%, n = 68)

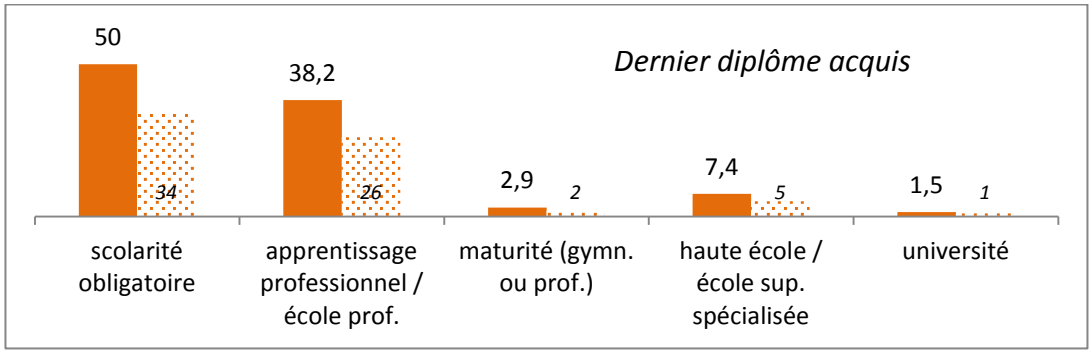

Les professions représentées (fig. 4) relèvent largement de la classe ouvrière et, dans une moindre mesure, de la classe moyenne. Les agriculteurs forment incontestablement la profession la plus représentée.

Figure 4 – **Profession** (ou *ancienne* profession; n = 60)

agriculteur/-trice	**8**		
cadre [bâtiment, transports, vente, commerce, nettoiement]	**8**	fromager	2
gendarme / douanier / agent de sécurité	**6**	restauratrice / hôtelier	2
ménagère	**5**	ingénieur	2
infirmière / sage-femme	**4**	vendeur/-se	2
employé/-e [comptabilité, commerce, poste, restauration]	**4**	secrétaire	2
chauffeur	3	menuisier	1
technicien	3	concierge	1
forestier/ cantonnier	2	boulanger	1
domestique	2	enseignant	1

Dans une question ouverte où ils devaient préciser « ce qui motive [leur] participation à une société de patoisants », les répondants font appel à 4 types de réponses – qu'ils combinent parfois (fig. 5).

1. Un tiers des occurrences (24) concerne la convivialité:

> « rencontres et amitié »; « notre camaraderie »; « faire des connaissances »; « le plaisir de rencontrer d'autres patoisants »; « côtoyer des amis s'exprimant en patois gruérien »; « la fraternité, la joie »; « la rencontre avec de bons amis »; « j'y ai mes meilleurs amis »; « beaucoup d'amitié, de joie »; « les retrouvailles »; « la joie de se rencontrer »; « ambiance très conviviale »; « contacts entre amis »; « l'aspect de rencontres sympathiques ».

2. On trouve ensuite les motivations d'ordre linguistique ou hédoniste (23) – le fait de parler patois étant souvent associé à un grand plaisir:

> « parler le patois »; « la possibilité de pratiquer régulièrement le patois »; « j'ai l'occasion de parler; cela m'apporte beaucoup de plaisir »; « l'occasion de le parler et de l'écouter »; « le bonheur d'entendre et de parler + chanter cette langue gracieuse et malicieuse »; « le plaisir de parler patois, […] [de] raconter des histoires »; « j'aime ce langage et la société permet de l'utiliser »; « j'aime cette langue »; « la joie de chanter en patois »; « le plaisir de le parler »; « améliorer le vocabulaire »; « la possibilité de s'exprimer dans cette langue »; « pratiquer le patois et enrichir mes connaissances »; « le patois est une langue très gaie et il a des mots qui n'existent pas en français ».

3. Dans d'autres cas (16) sont évoqués des aspects qui relèvent du militantisme, de la volonté de conserver la langue:

> « maintien de cette belle langue »; « maintenir la langue »; « essayer de sauver cette belle langue »; « entretien de la langue »; « transmission des connaissances »; « [notre amicale "Intrè No"] m'apporte beaucoup et je lui apporte tout ce que je peux »; « il serait dommage que cette langue se perde; c'est dans ce but que la société des patoisants a été créée »; « maintien des us et coutumes et du patois »; « essayer de le transmettre pour le sauvegarder »; « conserver cette tradition »; « la défense et le maintien de notre patois; plus de 600 cotisants nous donnent les moyens de financer des animations et des cours à des élèves de tous âges ».

4. Dans un ordre d'idées proche, on trouve des motivations d'ordre identitaire (12), souvent teintées de nostalgie:

> « garder les racines (l'identité) de ce qu'on est réellement »; « je suis née avec le patois; j'aime le patois; mon père était poète-musicien en patois »; « nos origines: nos vraies origines »; « respect de nos anciens »; « l'honneur de me réapproprier un savoir de ma région »; « de beaux souvenirs »; « la joie de découvrir mes racines »; « parler la langue de mon enfance »; « le temps de mon enfance ».

Figure 5 – **Motivations pour adhérer à une société de patoisants**

(%, question ouverte, n = 75 occ.)

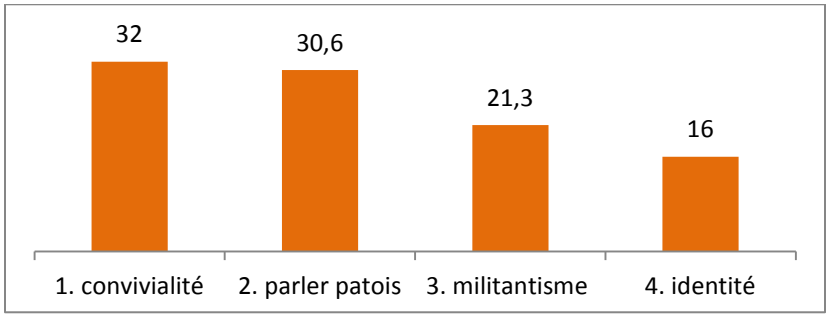

2) RÉPERTOIRE LINGUISTIQUE

S'agissant des langues qui coloraient l'environnement linguistique des répondants dans leur jeunesse (fig. 6), le français associé au patois est mentionné dans deux tiers des cas, le français seul dans un tiers des cas. Seul un répondant déclare avoir grandi uniquement avec le patois. Les 5 répondants qui ont mentionné le suisse-allemand l'ont tous associé au français – certains ajoutant le patois (3), l'italien (2) et le romanche (1).

Figure 6 – **Langue(s) de l'enfance** (%, n = 67)

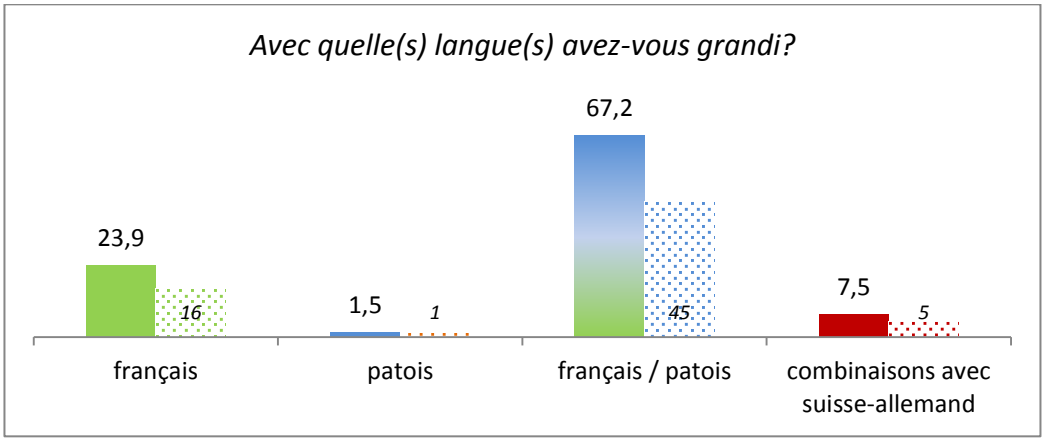

Lorsqu'on cherche à mesurer les compétences des répondants en patois, il apparaît clairement qu'une très grande majorité d'entre eux adhèrent à la société de patoisants pour *entretenir* leur patois, et non pour l'améliorer (ou l'apprendre). En effet, plus de la moitié disent parler le patois « couramment », un peu moins d'un tiers « assez bien » (fig. 7). Seul un répondant dit ne pas le parler du tout. Sans surprise, ils sont beaucoup plus nombreux à mettre en avant leurs compétences passives: la presque totalité des répondants dit le comprendre « couramment » ou « assez bien ».

Figure 7 – **Compétences actives / passives en patois** (%, n = 68)

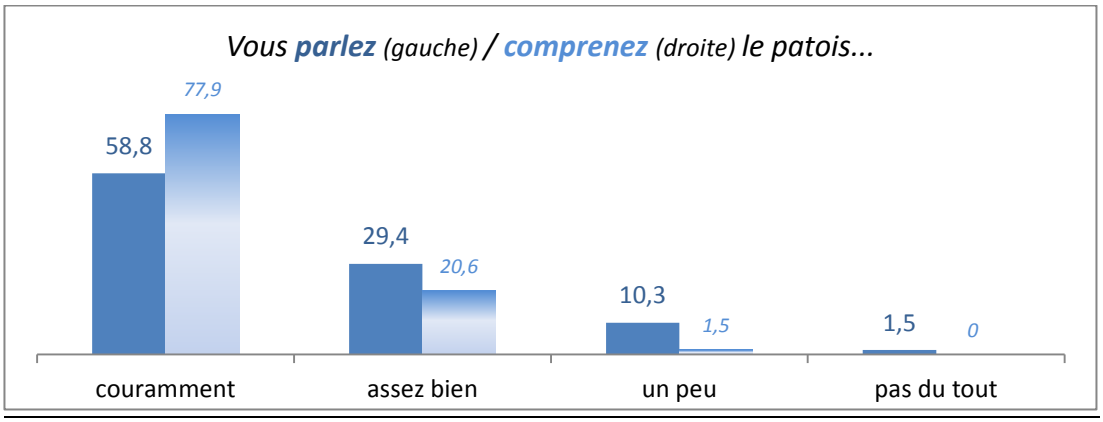

Les compétences en allemand se situent à un niveau relativement faible, puisque moins d'un tiers des répondants disent comprendre « couramment » ou « assez bien » l'allemand standard, et moins d'un quart le suisse-allemand (fig. 8-9). S'agissant des compétences *actives* (« parler »), dans le cas du « bon allemand », on observe peu de différence par rapport aux compétences passives. En revanche, le dialecte est beaucoup moins souvent parlé qu'il n'est compris.

Le fait qu'un grand nombre de répondants aient eu une scolarité relativement courte peut expliquer ce taux de bilinguisme français/allemand assez peu élevé. On peut toutefois aussi souligner qu'un répondant sur 5 se dit en mesure de converser en dialecte; ce chiffre non négligeable renvoie au statut bilingue du canton de Fribourg, où le suisse-allemand fait davantage partie de la réalité quotidienne que dans les cantons francophones unilingues.

Figure 8

Compétences actives / passives en allemand standard

(%, n = 33 / 34)

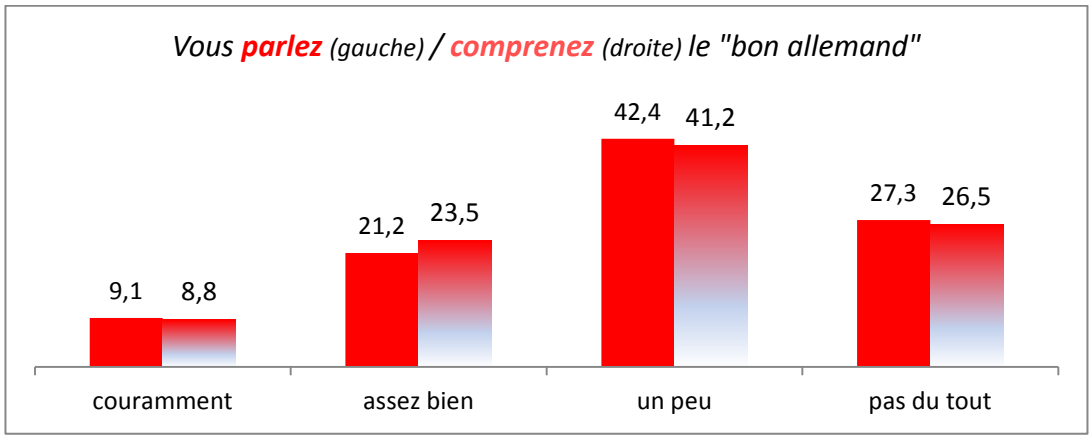

Figure 9

Compétences actives / passives en dialecte alémanique

(%, n = 31 / 32)

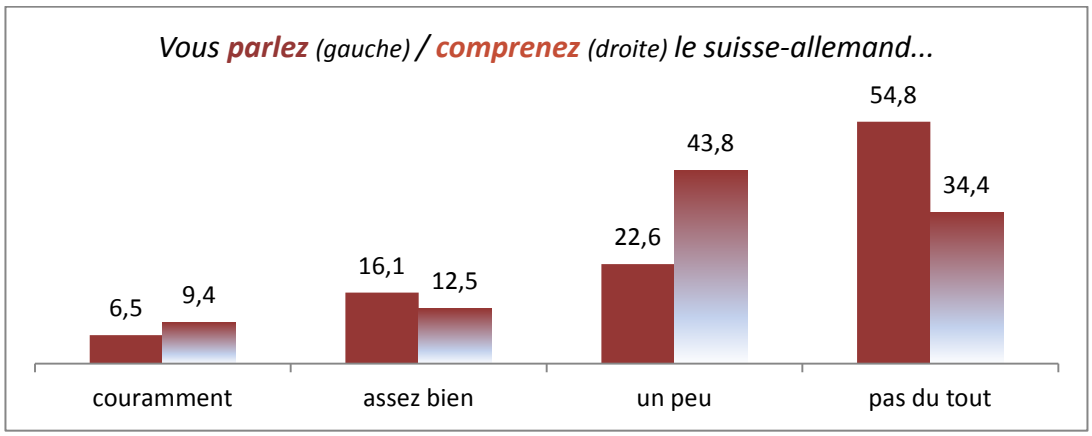

S'agissant des autres langues comprises, que les répondants pouvaient préciser, on trouve parmi les 14 occurrences 5 mentions de l'anglais, 5 de l'italien, 2 de l'espagnol, 1 du portugais et 1 du romanche.

Dans le monde francophone, on constate souvent une tendance à employer le mot *bilinguisme* pour les autres plutôt que pour soi-même, certains semblant réserver ce terme à la maîtrise *parfaite* de deux langues. Dans le cas du français et du patois (fig. 10), le mot *bilingue* ne semble cependant guère effrayer nos répondants, dont deux tiers s'estiment « tout à fait » bilingues, et un cinquième « plutôt bilingues », ce qui correspond aux réponses concernant l'auto-évaluation des compétences (voir fig. 7).

Figure 10 – **Bilinguisme individuel français / patois** (%, n = 69)

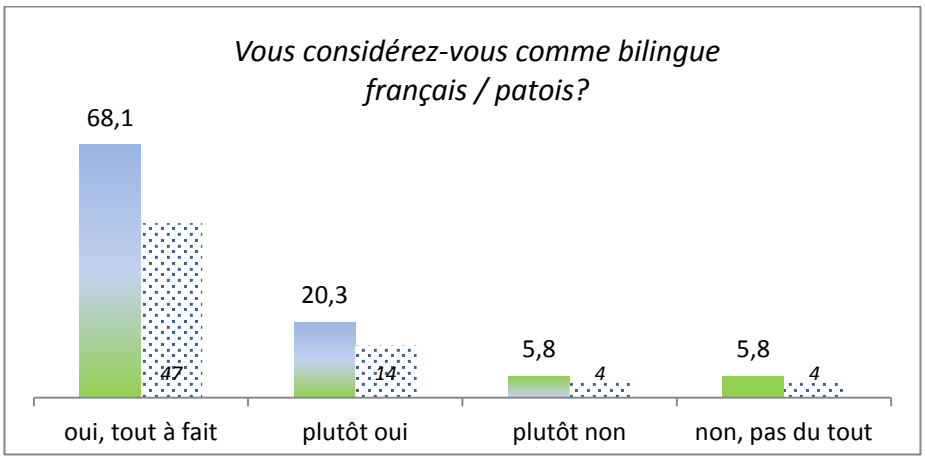

Les réponses quant au bilinguisme français / allemand (fig. 11) corroborent les données des figures 8 et 9 puisqu'environ un tiers des répondants reprennent à leur compte le concept de bilingue (« tout à fait » / « plutôt »).

Figure 11 – **Bilinguisme individuel français / allemand** (%, n = 69)

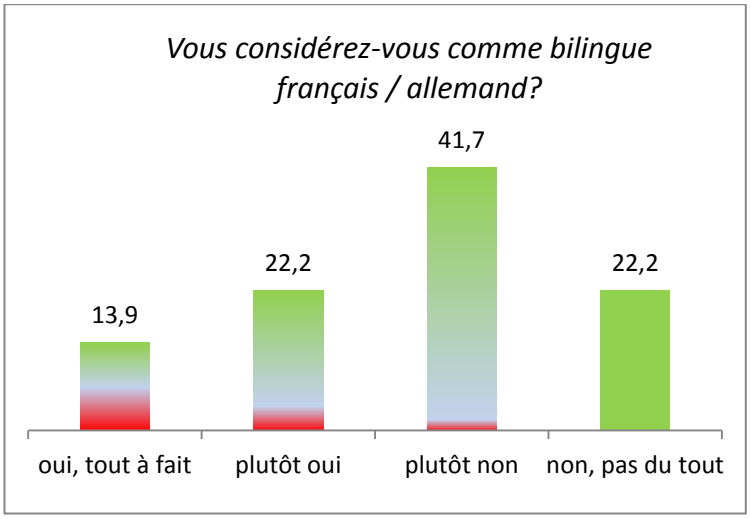

3) PRATIQUE DU PATOIS ORAL ET ÉCRIT

On constate que la pratique très fréquente du patois (fig. 12), même pour cette population très concernée, n'est pas un phénomène généralisé. Seul un quart des répondants disent parler patois « chaque jour »; la moitié tout de même le parlent « quelques fois par semaine », les autres réponses se répartissant entre «quelques fois par mois » et « quelques fois par année ».

Figure 12 – **Fréquence de la pratique du patois** (%, n = 70)

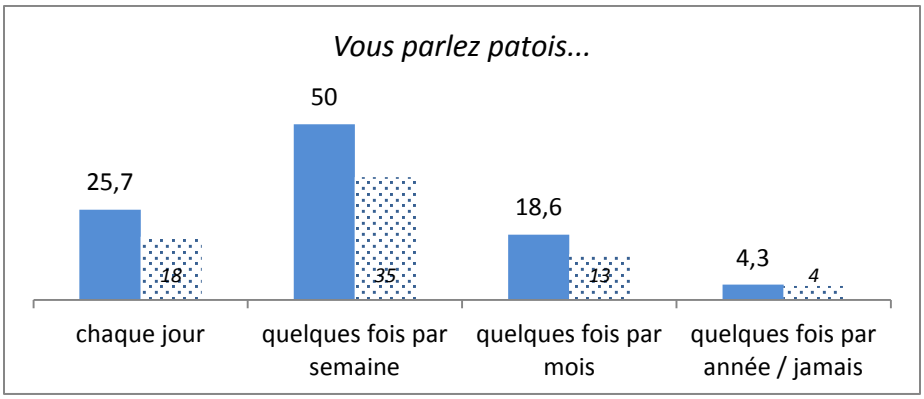

S'agissant des types de situations dans lesquelles le patois est parlé (fig. 13), c'est la convivialité de type amical (amis, sociétés) qui prime, certains insistant sur l'importance de l'assemblée des patoisants comme occasion par excellence. C'est dans une moindre mesure qu'est citée la famille, qui n'apparaît pas comme le lieu principal de la pratique vivante du patois – signe que les jeunes générations ne le pratiquent plus guère. Le travail et les échanges commerciaux sont très peu souvent cités. Parmi les autres réponses, certains évoquent la pratique du patois occasionnée par leur rôle de mainteneur dans diverses activités (théâtre, émission radiophonique, concours littéraire, chorale). D'autres encore évoquent les rencontres occasionnelles (« dans la rue »; « lorsque je rencontre des patoisants »; « chaque fois que j'espère trouver un interlocuteur qui le parle »).

Figure 13 – **Situations de pratique du patois**

(%, question ouverte, n = 146 occ.)

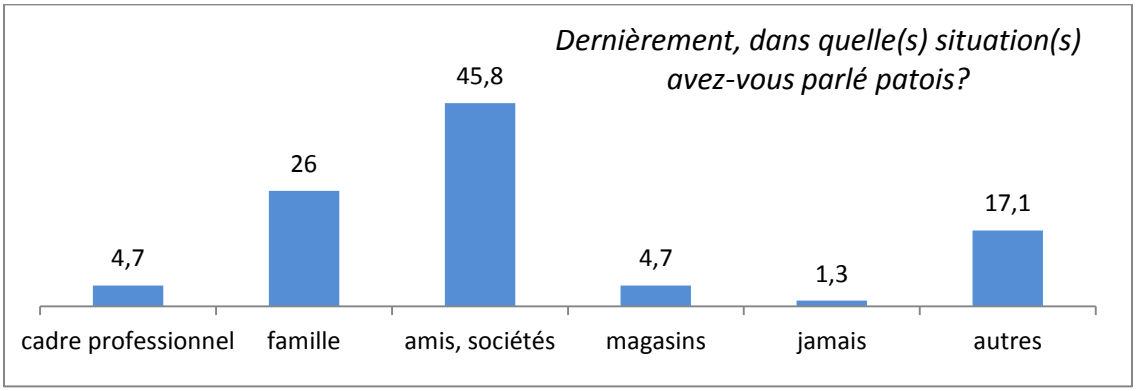

Concernant l'usage de patois ou du français dans telle ou telle circonstance, deux tiers des répondants déclarent qu'il existe pour eux des domaines dans lesquels il leur est plus facile de s'exprimer avec un vocabulaire patois (fig. 14).

Figure 14 – **Existence de domaines de prédilection pour le patois**
(%, n = 63)

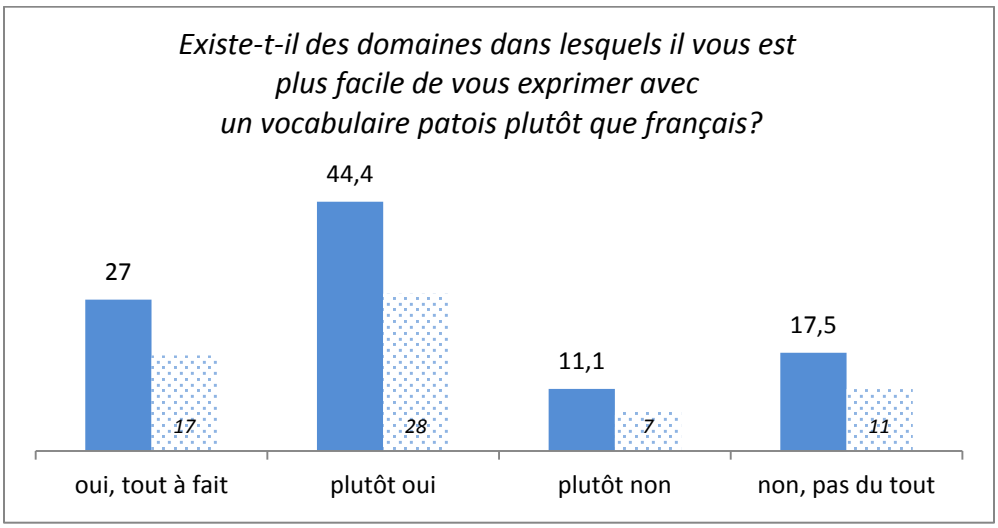

Dans la question ouverte, les domaines considérés comme relevant par excellence du patois (fig. 15) sont les suivants:

1. L'ancien temps, la ruralité et la montagne (17):

> « les choses anciennes »; « agriculture et élevage »; « en campagne »; « vis-à-vis de certains métiers, coutumes et traditions pratiqués par mes interlocuteurs »; « le milieu agricole (alpestre-forestier-bûcherons-alpinisme) et bien sûr fromager (charretier-muletier et trayeur) »; « dans les alpages »; « montagne et fromage »; « travaux concernant le chalet, la fabrication du fromage »; « expressions typiques, dans le domaine de la paysannerie »; « lorsqu'on parle de la campagne et de l'alpage »; « lors de balades en montagne pour le nom des chalets, des forêts et [de] certains sommets ou buvettes d'alpages »; « domaines spécifiques, tels que les outils et pratiques liés à l'agriculture »; « surtout ce qui a trait à la campagne, l'agriculture et les travaux de la terre »; « langage à la ferme »; « travaux de la campagne et de la montagne »; « activités ancestrales ».

2. Dans d'autres cas (9), on évoque le patois comme langue secrète, langue de la complicité, de l'humour souvent ancré dans une jeunesse commune:

> « pour ne pas être compris par tout le monde »; « dans les gags et anciens souvenirs »; « blagues et histoires de mon village »; « souvenirs d'enfance, jeunesse »; « certaines galéjades dites en patois ont nettement plus de saveur ».

3. Enfin, certains (9) évoquent aussi la facilité linguistique (sans préciser de domaine particulier):

> « il est plus facile de m'exprimer en patois qu'en français »; « des expressions de Fribourg »; « il y a des expressions beaucoup plus savoureuses en patois qu'en français »; « certaines expressions en patois ne peuvent s'exprimer en 2 mots »; « précisions dans les termes ».

Notons qu'un seul répondant évoque le domaine des affaires ou du commerce.

Figure 15 – **Domaines privilégiés pour l'usage du patois**

(%, question ouverte, n = 36 occ.)

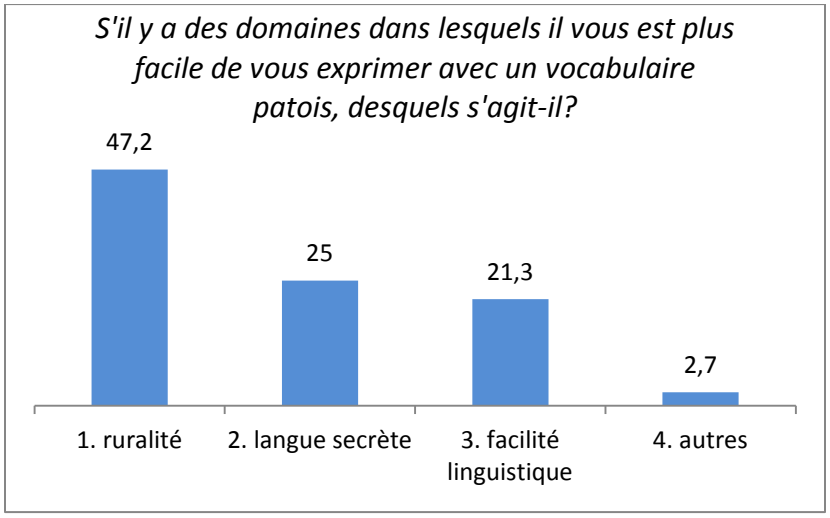

Les répondants sont encore plus enclins à affirmer qu'il existe des *situations* de prédilection pour l'usage du patois (fig. 16): 43,3% d'entre eux acquiescent « tout à fait » à l'idée qu'ils préfèrent s'exprimer en patois dans certaines situations (contre 27% s'agissant de l'existence de *domaines* de prédilection; voir fig. 14), sans doute aussi parce qu'il est moins facile d'avoir du recul par rapport à certaines pratiques linguistiques précises que de se rappeler des situations de communication où, selon l'interlocuteur, le patois vient aux lèvres plus facilement.

Figure 16 – **Existence de situations de prédilection pour le patois**

(%, n = 60)

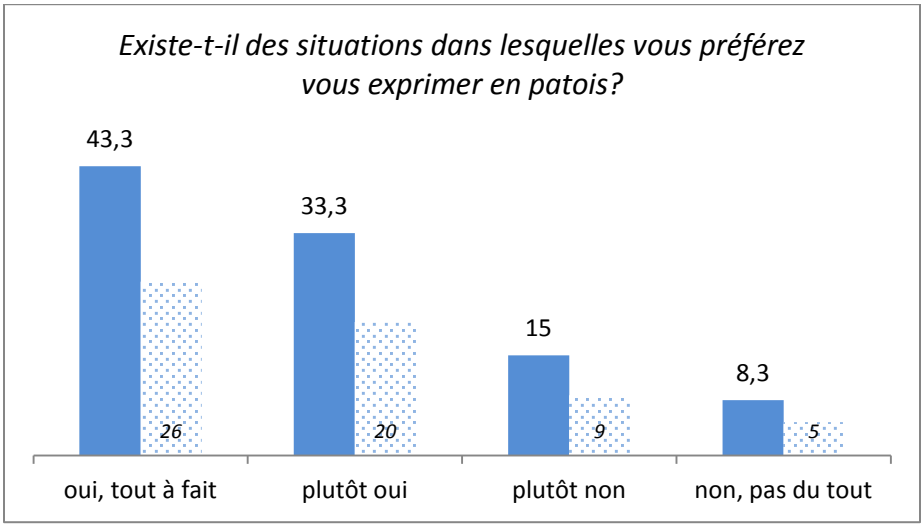

Les situations dans lesquelles le patois est préféré (fig. 17), dont certaines recoupent les *domaines* de prédilection (comme la référence au milieu rural), sont les suivantes:

1. Les **rencontres entre amis** ou dans des sociétés (15) – sans que le but premier de la rencontre soit la communication en patois:

> « en société »; « sorties amicales du dimanche »; « lors des parties de cartes entre amis »; « rencontres avec des amis d'école »; « avec mes amies et amis de montagne, le soir au coin du feu au chalet et en hiver à la buvette du chalet »; « quand je retrouve mes anciens amis »; « lorsque nous sommes en groupes d'amis fribourgeois »; « lorsqu'on se trouve avec des armaillis ou une compagnie qui aime plaisanter en patois, cela met de l'ambiance ».

2. Dans un certain nombre de cas (15), l'accent est mis sur le **statut de patoisants** des personnes en présence comme moteur de socialisation. Les répondants citent:

a) la vie associative axée autour du patois (9):

> « réunions en patois »; « en société de patoisants »; « fêtes folkloriques et fêtes des patoisants bien sûr »; « lors de nos rencontres patoises »; « aux assemblées de patois ».

b) des situations communicationnelles plus fortuites (6):

> « avec les personnes [dont on sait] qu'ils parlent le patois »; « chaque fois que je rencontre des personnes qui causent le patois »; « avec ceux qui savent le patois »; « entre patoisants ».

3. 4. Il est aussi fait référence à la **famille** (7) ou aux **personnes âgées** (7)

« avec mes frères »; « avec ma famille »; « lors de nos réunions de famille et lorsque je retrouve mes frères et leurs enfants ».

« avec les anciens »; « avec ma grand-mère et d'autres personnes d'un certain âge »; « pour faire plaisir aux aînés, quand le contexte et favorable ».

5. Enfin, on trouve des **situations particulières** (11):

a) volonté pédagogique ou démarche d'écriture

« avec des connaissances qui le savent un peu, n'osent pas, donc [pour] les faire parler »; « lorsque je dois écrire un texte en français et en patois, je commence par le patois ».

b) exigences qu'impose un milieu spécifique

« quand il s'agit de certains métiers »; « contacts professionnels avec les milieux agricoles »; « avec certaines personnes paysannes ».

c) marquage identitaire

« lorsque je rencontre des Gruériens hors district, c'est une manière de nous rapprocher »; « parfois à l'étranger »; « avec des autochtones, car je sais qu'ils comprennent le patois, malgré que bien souvent ils ne le parlent pas ».

d) emploi d'une langue cryptique:

« pour ne pas être compris par les enfants ».

Figure 17 – **Situations privilégiées pour l'usage du patois**

(%, question ouverte, n = 55 occ.)

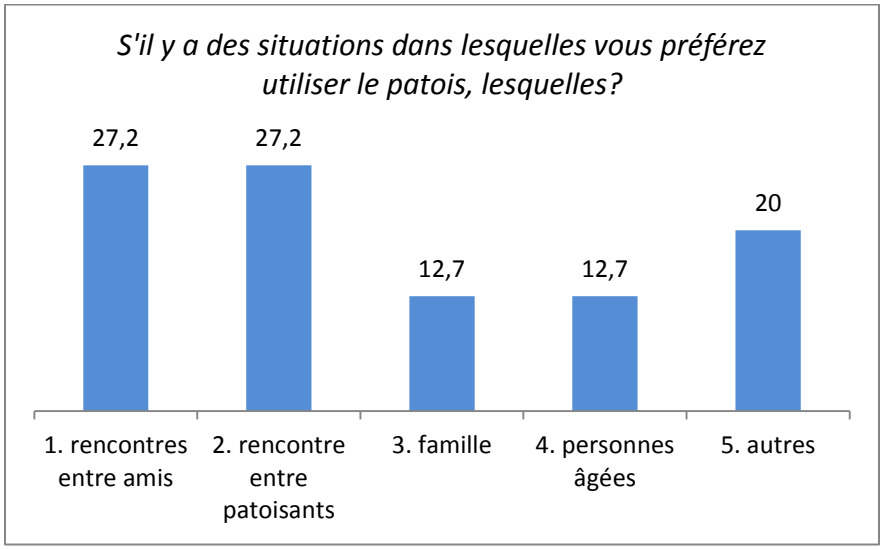

La lecture de textes en patois est fréquente parmi nos répondants, dont 57% indiquent qu'ils lisent du patois « souvent » et 38% « parfois » (fig. 18). Ce chiffre n'étonne guère de la part de membres d'une association dont le fonctionnement est lié à la pratique orale du patois – mais aussi à la lecture, voire à l'écriture de textes en patois.

Figure 18 – **Lecture du patois** (%, n = 70)

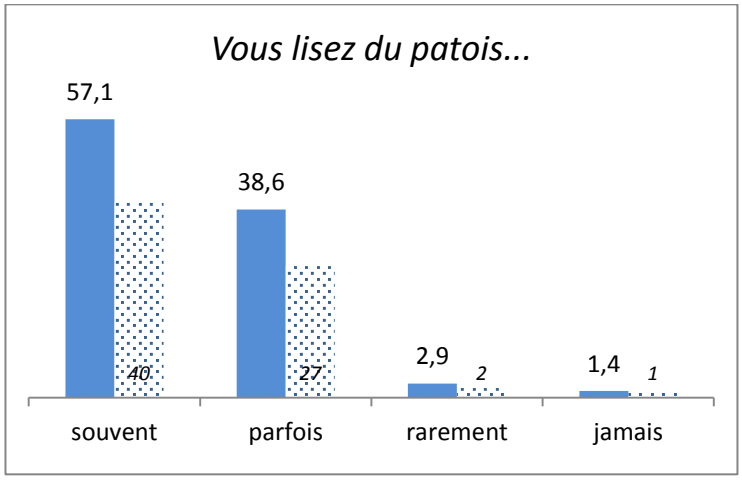

S'agissant des types de textes lus (fig. 19), hormis les 3 répondants qui soulignent qu'ils lisent tout ce qu'ils rencontrent en patois, plus de la moitié des 77 occurrences (40) évoquent les rubriques spécialisées des journaux régionaux. Lorsque figure une précision, il s'agit souvent de *La Gruyère* (18), plus rarement de *La liberté* (2) ou de *L'ami du patois* (2). Moins de la moitié des occurrences (34) concernent différentes formes de livres ou écrits non périodiques: contes / légendes / petites histoires (8); poésie (2); théâtre (2); chansons (1); dictionnaire (1); bande dessinée [Tintin]. Alors que la traduction de *L'affaire Tournesol* en gruérien (*L'afére Tournesol*) pouvait apparaître comme un moyen d'établir un lien entre générations, on remarque que le la BD n'est pas le média qui vient le plus facilement à l'esprit de répondants relativement âgés.

Figure 19 – **Types de textes lus**

(%, question ouverte, n = 77 occ.)

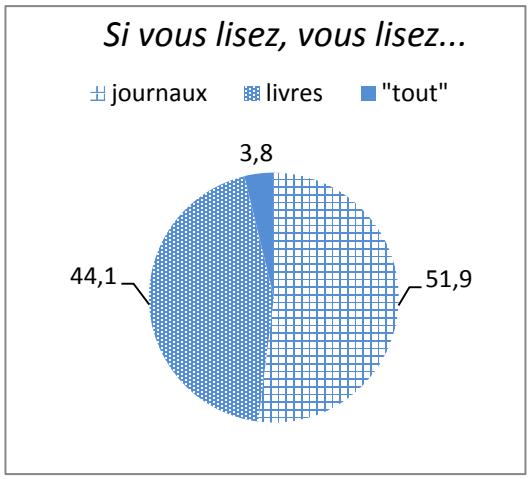

Les répondants ont moins fréquemment recours à l'écriture active qu'à la lecture, mais ce sont tout de même un quart d'entre eux qui disent écrire « souvent » le patois (fig. 20) et 15% « parfois ». L'orientation scripturale de l'association est donc confirmée.

Figure 20 – **Écriture du patois** (%, n = 70)

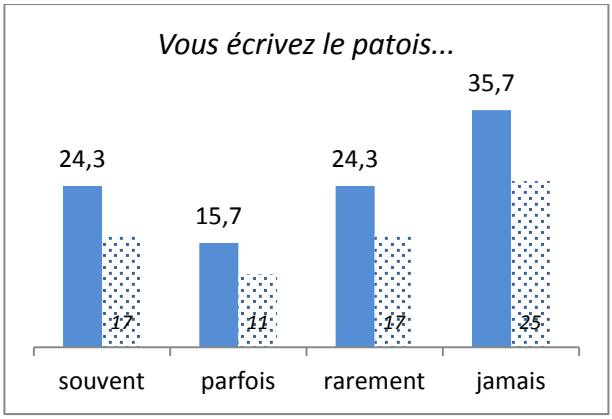

S'agissant des types de textes produits (fig. 21), un peu moins de la moitié (24) des occurrences évoquent des livres (ou textes imprimés à destination d'un public de patoisants): contes / textes courts (10); poésie (5); théâtre (3); chants (3); BD (1). Un quart des occurrences (15) concernent des journaux et revues [*La Gruyère* (11), *L'ami du patois* (2)] ou un site Internet (1). Une part comparable (13) concerne des documents liés à la vie associative: préparation d'événements s'adressant à des patoisants (discours pour une assemblée; mots-clés pour une intervention radiodiffusée ou un cours de patois; courriers, rapports ou procès-verbaux). On trouve aussi, moins souvent (6), des références au journal intime (1) ou à la correspondance informelle (5) destinée à la famille ou à des amis (cartes, courriels, vœux) – même s'il ne s'agit que d'un terme isolé (« je glisse un mot patois qui "claque" mieux qu'en français »).

Figure 21 – **Types de textes écrits**

(%, question ouverte, n = 58 occ.)

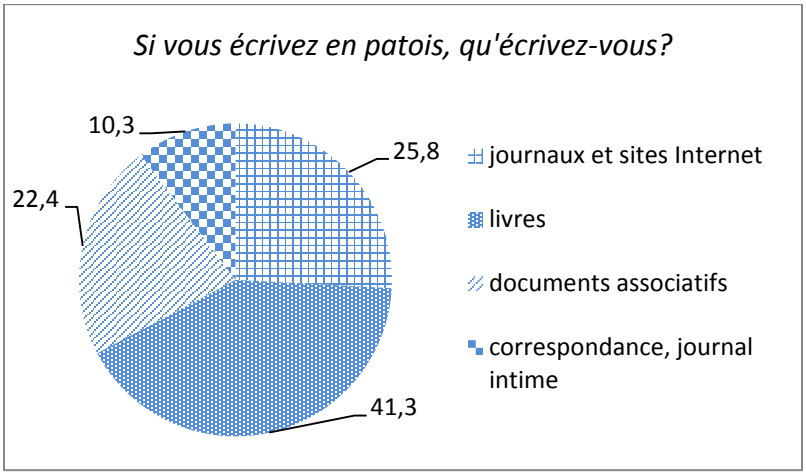

On note que l'émission en patois *Intrè no*, animée par Placide Meyer et diffusée une fois par semaine sur Radio Fribourg, est très populaire puisque trois quarts des répondants disent l'écouter « souvent » (fig. 22).

Figure 22 – **Radio et patois** (%, n = 69)

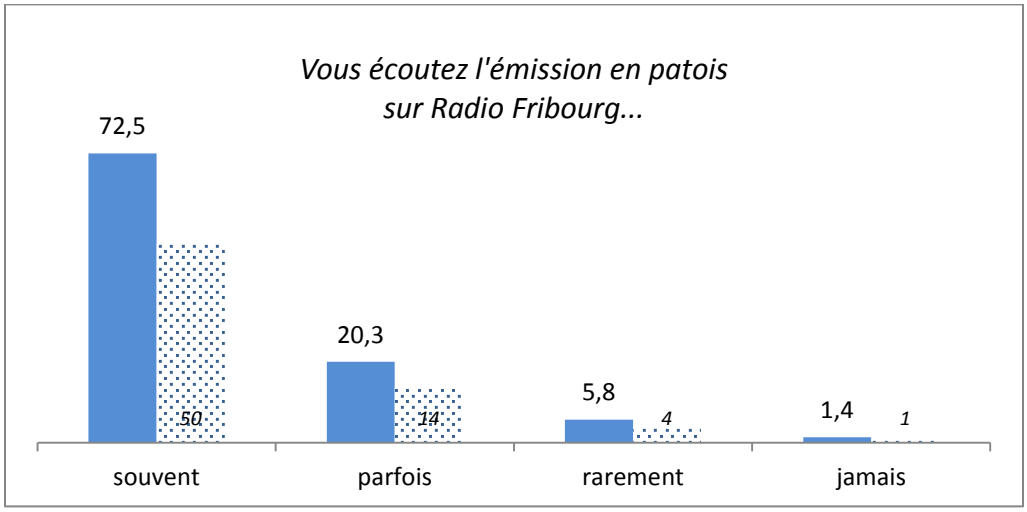

S'agissant du patois sur Internet (fig. 23), on remarque que plus de la moitié des répondants ne se sentent pas concernés, mais on peut aussi souligner que le vénérable langage et le média moderne ne font pas si mauvais ménage puisque ce ne sont pas moins de 20% des répondants qui déclarent consulter « souvent » des sites sur le patois – sans qu'on sache dans quelle mesure ceux-ci sont *en* patois.

Figure 23 – **Internet et patois** (%, n = 68)

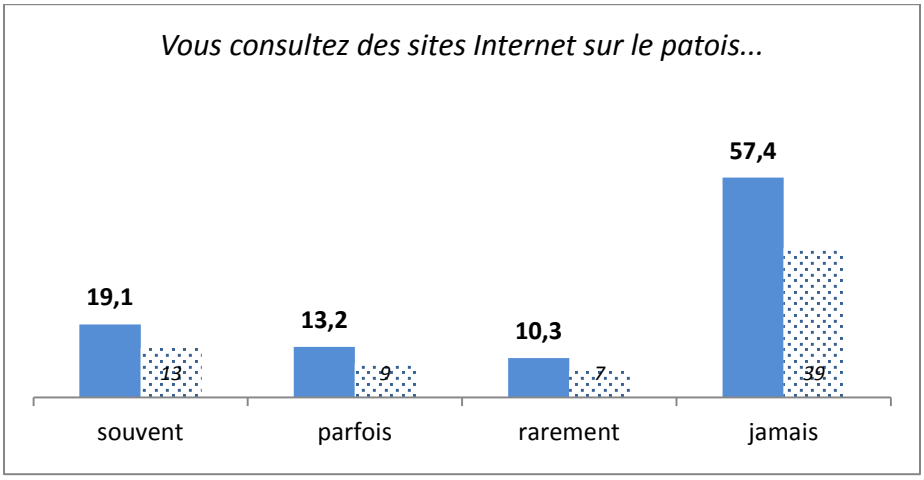

4) PRATIQUES LINGUISTIQUES FAMILIALES

Globalement, c'est plus souvent avec le père que les répondants parlent ou parlaient patois (fig. 24). Contrairement aux représentations voulant que la mère soit par excellence la gardienne de la langue – comme le rappelle le concept de « langue maternelle » –, ce sont les hommes qui semblent davantage assurer la transmission de la langue séculaire. Une explication peut être que le français a été historiquement associé à l'ascension sociale et que les femmes, défavorisées à l'école et sur le marché du travail en raison du sexisme systémique, pouvaient moins que les hommes se permettre le « luxe » de parler patois et qu'elles espéraient faciliter l'intégration sociale de leurs enfants en communiquant avec eux dans la langue au statut le plus prestigieux. Les hommes pouvaient quant à eux s'autoriser à parler une langue réputée plus grossière sans que leur statut social en pâtisse véritablement. S'agissant des grands-parents, on remarque qu'ils ont sans doute joué un rôle important dans la transmission du parler local puisque près d'un tiers des répondants déclarent qu'ils parlaient uniquement patois avec eux, soit beaucoup plus qu'avec les parents.

Figure 24 – **Langue parlée dans l'enfance avec les (grands-)parents**

(%, n = 64 / 65 / 48)

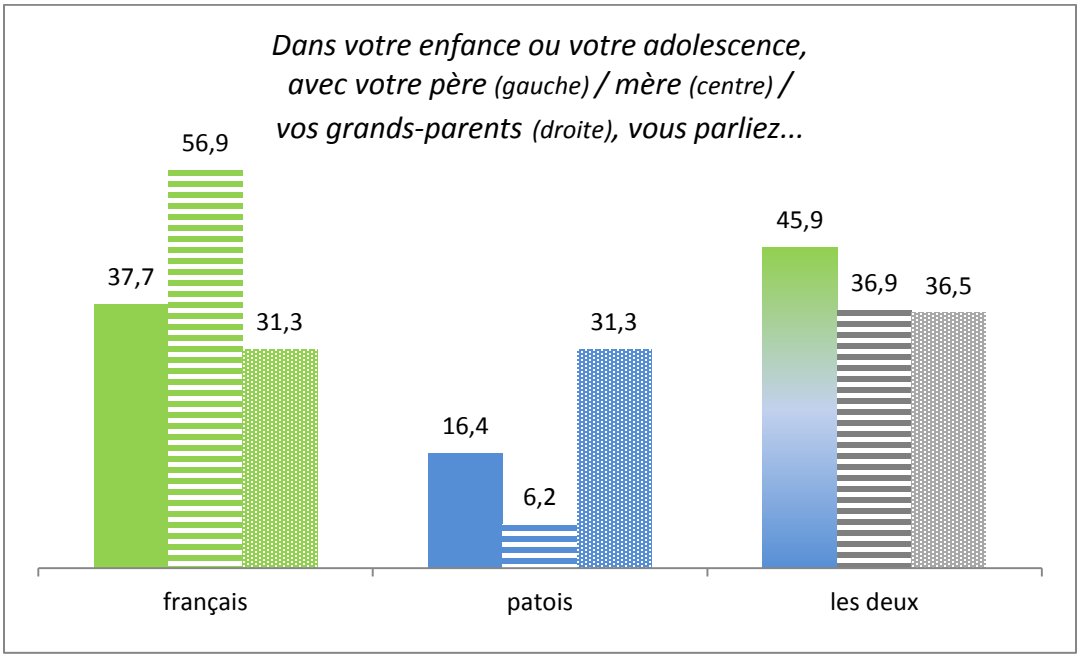

Dans le cas de la langue que les parents des répondants parlaient avec *leurs* parents (fig. 25), on constate que déjà à cette génération, les hommes étaient plus susceptibles de maîtriser le patois, puisque 41,5% des pères des répondants le parlaient avec leurs parents, contre 29,6% des mères.

Figure 25 – **Langue des parents avec les grands-parents**

(%, n = 53 / 54)

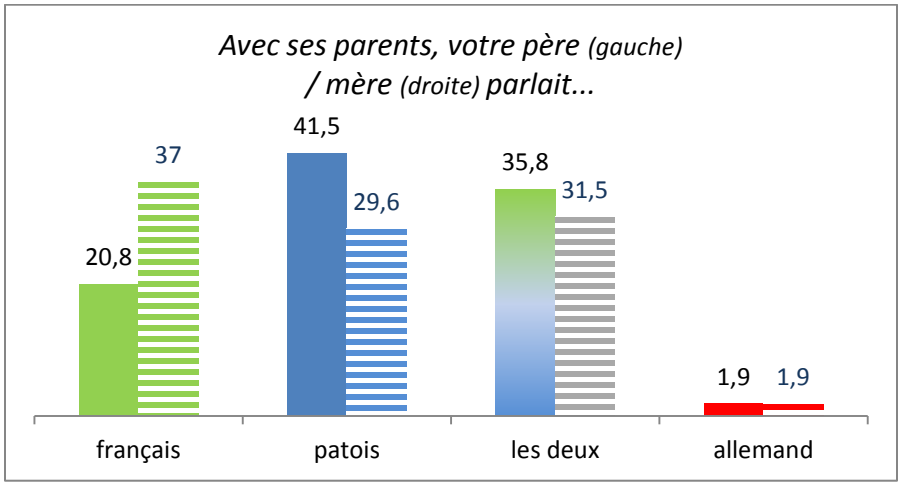

Avec les gens de leur génération (fig. 26), les répondants, dans leur jeunesse, étaient moins nombreux à parler uniquement le patois qu'avec leur mère et, surtout, qu'avec leur père (5,3% avec les frères et sœurs contre 16,4% avec le père). Même si, à les en croire, ils étaient encore nombreux à alterner entre le français et le patois dans la communication au sein de la fratrie ou avec leurs camarades, ils étaient la moitié à n'utiliser dans ce cas que le français (contre 20% avec leur père). Un indice de la déperdition linguistique est donc fourni clairement par la langue utilisée selon qu'il s'agit de communiquer avec les parents d'une part, ou avec la fratrie et les amis de l'autre – le français prenant l'avantage dans ces derniers cas.

Figure 26 – **Langue parlée dans l'enfance avec les congénères**

(%, n = 57 / 55)

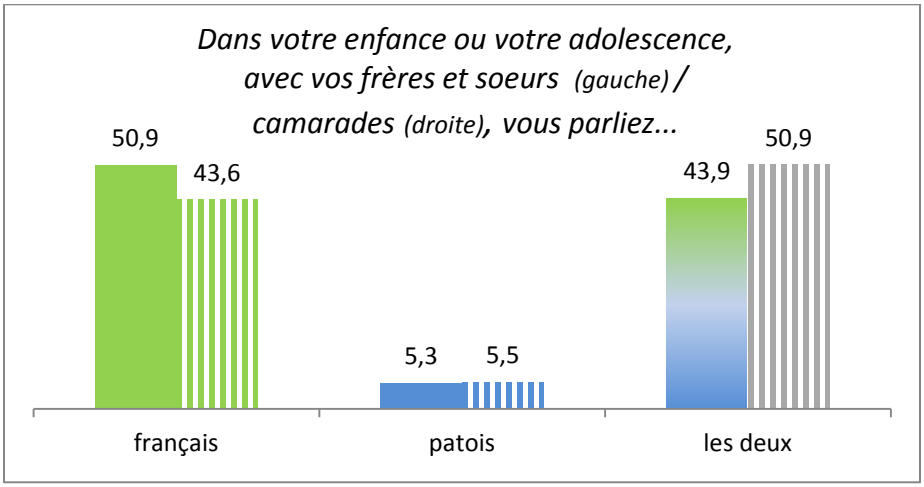

Si l'on compare ces chiffres avec les réponses concernant la langue que parlaient les *parents* des répondants avec leurs congénères (« entre eux » et « avec leurs voisins »), on obtient une nouvelle fois une image précise de la déperdition linguistique: à en croire les réponses (fig. 27), ces parents étaient encore plus d'un quart à converser en patois avec les membres de leur groupe d'âge, et près de la moitié d'entre eux utilisaient le patois conjointement au français – deux chiffres bien supérieurs à ceux qu'on observe dans la figure 26 à propos de la langue communication entre les répondants et leurs congénères.

Figure 27 – **Langue des parents avec leurs congénères** (%, n = 66 / 64)

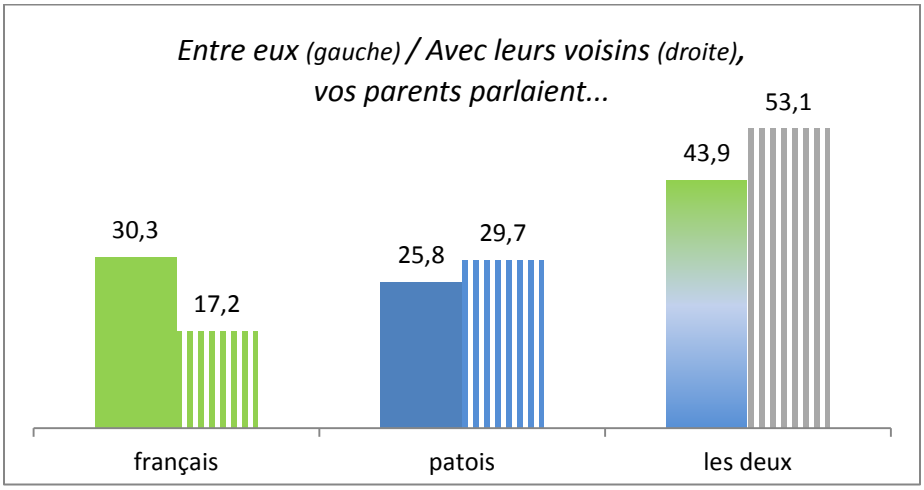

A fortiori, la différence est éclatante si l'on se concentre sur la ou les langue(s) qu'utilisai(en)t les *grands-parents* avec leurs congénères (fig. 28): selon leurs petits-enfants, ces derniers étaient encore plus nombreux que les parents à parler uniquement patois entre eux: 34% des grands-parents paternels et 46% des grands-parents maternels.

Figure 28 – **Langue des grands-parents entre eux** (%, n = 54 / 50)

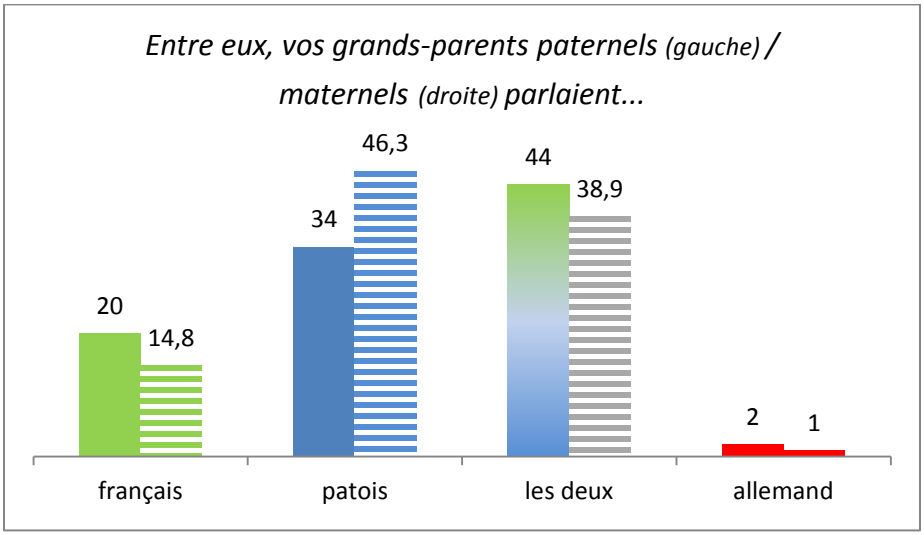

Si l'on se penche sur la langue que parlent les répondants en famille actuellement (fig. 29), on constate que la transmission intergénérationnelle du patois est presque interrompue: ils sont en effet moins de 5% à parler uniquement patois avec leur conjoint, et moins de 2% à le faire avec leurs enfants. On peut toutefois souligner, dans une perspective moins pessimiste, qu'ils sont encore un quart à alterner entre le français et le patois dans la communication avec leurs enfants – ce qui est loin d'être négligeable.

Figure 29 – **Langue parlée actuellement en famille** (%, n = 61 / 57)

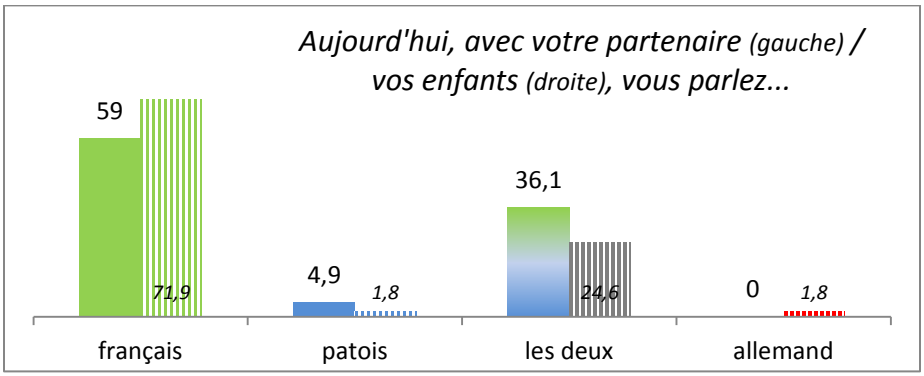

Pour expliquer le fait qu'ils ne parlent pas couramment patois (fig. 30), les répondants concernés insistent beaucoup, dans près de la moitié des occurrences, sur le rôle de l'école. Ce n'est que dans une moindre mesure qu'ils font endosser la responsabilité du déclin de la langue à leurs parents, peut-être parce qu'ils sont conscients qu'il est difficile, pour des parents attachés à la réussite sociale de leurs enfants, de braver le discours ambiant de dévalorisation du patois – discours du reste souvent intériorisé.

Parmi les 12 réponses autres (recoupant parfois certaines réponses proposées), on trouve les considérations suivantes:

> « manque d'occasions et de personnes pour le parler »; « mon épouse croyait que le patois nuisait à l'étude du français »; « très peu parlé, pas du tout enseigné, dommage! »; « on a [davantage] entendu nos parents parler entre eux, mais avec nous, ils parlaient plutôt français pour nous faciliter l'apprentissage du français ».

Figure 30 – **Raisons de la non-transmission du patois** (%, n = 48 occ.)

Si vous estimez ne pas parler couramment patois, pourquoi selon vous n'est-ce pas le cas?

1. mes parents n'ont pas souhaité le transmettre
2. mes parents voulaient le transmettre, mais ça ne m'intéressait pas
3. je le parlais un peu, mais on se moquait de moi
4. c'était interdit à l'école
5. autres (préciser:)

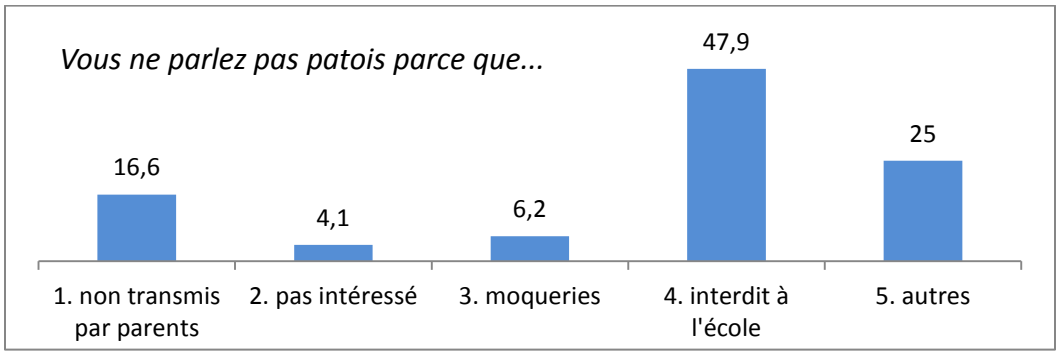

5) ATTITUDES ET IDENTITÉS

La majorité des répondants estiment que les instituteurs avaient une attitude « neutre » à l'égard du patois (fig. 31). Ils sont néanmoins un quart à juger que ceux-ci avaient une attitude « hostile » – et ceux qui semblent avoir été marqués par le dénigrement institutionnel du patois sont nombreux à apporter des compléments d'information.

Figure 31 – **Attitudes des instituteurs** (%, n = 67)

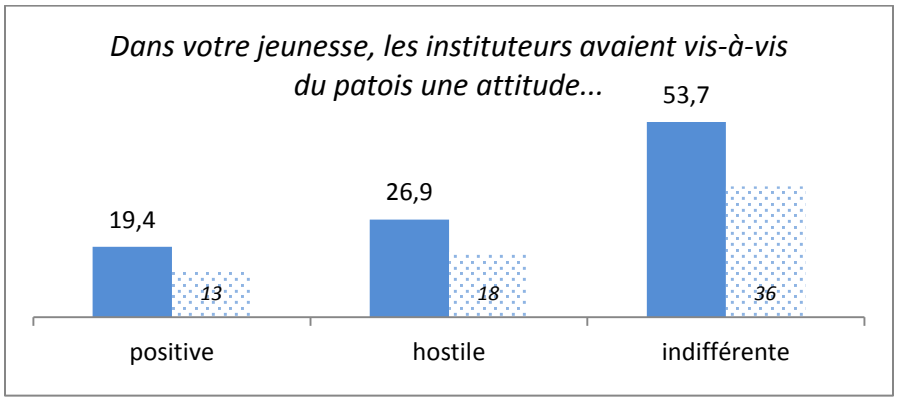

Voici les précisions que ceux (43) qui explicitent leur pensée en répondant à la question ouverte (*Pourriez-vous préciser votre réponse?*):

1. les plus nombreux sont ceux qui soulignent l'attitude hostile (20) des instituteurs, mais en insistant moins sur la responsabilité individuelle du « régent » que sur la législation coercitive:

> « ils nous interdisaient le patois »; « défendu à l'école »; « le canton a interdit le patois dans les écoles; les punitions étaient presque journalières »; « interdiction légale de parler le patois à l'école »; « c'était interdit par l'État de Fribourg »; « punition en cas d'infraction; il était interdit de le parler à l'école ».

Dans cette catégorie, on trouve aussi ceux qui insistent sur le stigmate lié au patois, le français étant un signe de distinction et de future mobilité sociale:

> « [l'instituteur] le trouvait grossier et l'interdisait »; « il fallait apprendre parfaitement le français, [la] grammaire, etc., en vue des études supérieures »; « le patois ne se parlait qu'à l'extérieur de l'école »; « Broc étant un village assez fier, on ne parlait pas du patois, contrairement à Cerniat où on le maintient ».

2. Un groupe moins nombreux (13), mais significatif, rappelle que les instituteurs avaient une attitude finalement positive, qu'ils disposaient malgré tout d'une certaine marge de manœuvre. Ces répondants suggèrent ainsi que malgré l'interdiction officielle, il ne tenait qu'aux enseignants d'accorder plus de place à la langue régionale. Ils rappellent qu'un nombre non négligeable d'instituteurs ont joué un rôle de mainteneur et contribué à édifier un pont entre la culture orale traditionnelle et la littérature en patois:

> « l'instituteur faisait parfois référence au patois »; « l'instituteur participait activement aux théâtres patois de Treyvaux »; « mon dernier maître (fils d'un patoisant littéraire) réagissait très positivement »; « positive dans les communes à majorité rurale [mais pas dans lieux et sites ouvriers] »; « les instituteurs, avec mes parents, parlaient le patois »; « à l'école primaire, [le patois était présent], surtout le chant »; « j'ai entendu mon maître d'école parler en patois »; « [mon instituteur] le parlait couramment »; « mon instituteur m'avait fait apprendre une poésie en patois à réciter devant l'inspecteur scolaire lors de sa visite »; « mon professeur aimait le patois »; « il nous parlait en patois ».

3. Une dernière catégorie (10) de répondants évoque plutôt ce qui apparaît comme une indifférence de la part des instituteurs. Dans une phase de déclin avancé de la pratique du patois, où les locuteurs eux-mêmes semblaient avoir accepté le caractère inéluctable de la disparition du patois, une hostilité frontale n'était ainsi même plus nécessaire de la part des autorités scolaires:

> « ils ne l'interdisaient pas, ou le patois n'était déjà plus très vivant dans les années [19]40-[19]50 »; « c'est un peu ancien; c'était des religieuses françaises, à priori pas contre »; « l'instituteur ne parlait pas patois »; « n'était pas interdit »; « je ne me souviens pas de l'interdiction de parler le patois ».

L'importance de l'oppression intériorisée, dont beaucoup se montrent conscients, apparaît aussi dans la question concernant la fierté de parler patois (fig. 32 et 33). Si une majorité de répondants affirment que dans leur jeunesse, les gens étaient « tout à fait fiers » de parler patois (fig. 32), ils sont tout de même un tiers à nuancer, estimant que les gens étaient seulement « plutôt fiers » de parler patois.

Figure 32 – **Fierté générale d'être patoisants par le passé** (%, n = 65)

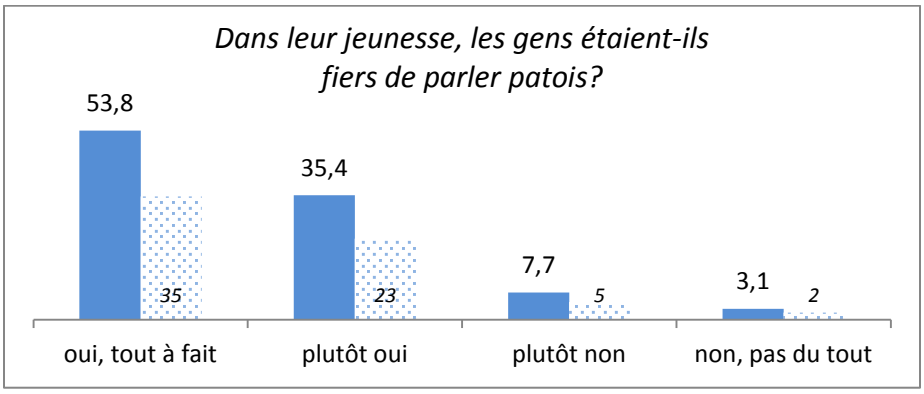

En s'affirmant en revanche eux-mêmes très majoritairement, à 84%, « tout à fait fiers » de parler patois (fig. 33), les répondants signalent qu'ils estiment avoir lutté à leur façon contre l'intériorisation du discours dépréciatif – ce dont témoigne précisément leur appartenance à une société de patoisants.

Figure 33 – **Fierté des répondants d'être patoisants** (%, n = 69)

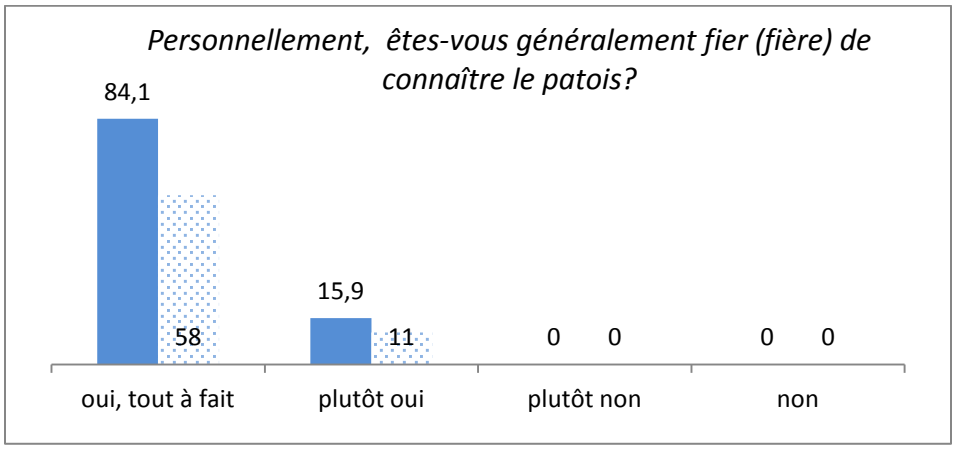

Parmi ceux qui explicitent leur fierté de patoisants (n = 49), on trouve trois catégories de taille inégale:

1. les plus nombreux (22) utilisent des <u>arguments de type nostalgique</u> ou patrimonial, faisant référence à la langue du cœur, à la fidélité aux ancêtres, à l'enfance, au caractère « naturel » de la langue maternelle, etc.:

> « en patois, nos sentiments s'expriment par des mots mieux adaptés, c'est la langue du cœur »; « le patois est considéré comme langue du cœur »; « ce langage me rappelle une belle époque »; « c'est la langue de mes ancêtres »; « langue riche de nos ancêtres »; « c'est sa saveur, le souvenir de mes grands-parents, parents et des anciens que j'ai connus »; « c'était la langue de ma Gruyère; les anciens (ceux qui l'ont toujours parlé), parlant le patois, étaient très fiers; ils n'avaient pas "abdiqué", eux, devant la dictature des magistrats! »; « souvenirs de nos aïeux, mères et pères, familles, notre coin de terre, notre pays, notre armée, souveraineté et son économie »; « la langue des grands-parents »; « du temps de mon jeune âge, les habitants du village parlaient le patois entre eux »; « durant mon enfance, on entendait causer le patois au village, à la laiterie chaque soir, le dimanche au sortir de l'église »; « j'aime cette langue; c'est mes racines »; « toute la famille parlait le patois, le français, c'était pour l'école »; « parce que je l'ai appris à 10 ans, [comme] garçon de chalet »; « c'est un trésor de notre patrimoine »; « ça fait partie du patrimoine »; « langage coloré pour exprimer les sentiments liés à a la région »; « cela fait partie de ma culture et mon éducation »; « je parle le patois depuis mon enfance, donc c'est naturel »; « parce que c'est ma langue maternelle »; « notre langue maternelle ».

2. On trouve ensuite des <u>arguments de type linguistique ou communicationnel</u> (16), où s'exprime un amour de la langue et de sa richesse intrinsèque (parfois associé à un certain purisme), un amour de son expressivité et des possibilités de conversation qu'elle procure, ainsi que des réalisations auxquelles elle a donné lieu:

> « pouvoir tenir une conversation avec les montagnards »; « les intonations des mots sont plus expressives »; « c'est une langue sympathique qui permet de taquiner ou de raconter des histoires rigolotes qui ne peuvent pas bien se traduire »; « langue chantante!!! »; « j'aime parler le patois, je me sens plus à l'aise »; « il faut le parler comme il faut, car si c'est pas clair, mieux vaut se taire, ce n'est pas beau du tout et [c'est] désagréable à écouter »; « [je parle patois] à chaque occasion, au téléphone, dans la rue, les lieux publics ou privés »; « j'ai joué du théâtre en patois et fait partie d'un chœur de patoisants »; « lors du théâtre ou [en] écoutant des chants patois, cela me permet de comprendre ce qui se dit ou chante »; « contente de comprendre cette langue ancienne ».

3. On rencontre également (11) des <u>arguments de type volontariste</u>, parfois proches des arguments patrimoniaux, mais où la fierté est liée à l'énergie placée au cœur même de la lutte pour la conservation du patois.

> « Parce que c'est une langue qui maintient notre folklore de la Gruyère tant apprécié »; « je tiens à ce que cet héritage ancestral se maintienne »; « pour le maintenir »; « car je maintiens les us et coutumes de mon canton au maximum (bénichonn) »; « le maintien des coutumes »; « assurer aussi le maintien d'un élément de notre patrimoine »; « parce que c'est une langue qui doit être préservée »; « un si beau patrimoine, à préserver aussi longtemps que possible »; « à l'époque, c'était tout naturel; je suis très heureux de l'avoir hérité de ma famille; je fais beaucoup pour qu'il survive ».

Interrogés sur l'importance de leur qualité de patoisant dans leur identité individuelle (fig. 34), les répondants se divisent en trois groupes: dans les deux premiers, de taille comparable (plus d'un tiers), ils estiment que cet aspect est respectivement « très important » ou « assez important ». Il n'est guère étonnant, pour des membres d'un groupe de « militants », que le statut de locuteur de patois constitue un élément assez central de la construction identitaire. Mais on peut aussi remarquer qu'un quart des répondants estiment cet aspect « peu important » (20%), voire « pas du tout important » (2%) – ce qui indique a contrario que l'appartenance à une société de patoisants ne signifie pas forcément que cet aspect occupe une place essentielle.

Figure 34 – **Place du patois dans l'identité individuelle** (%, n = 68)

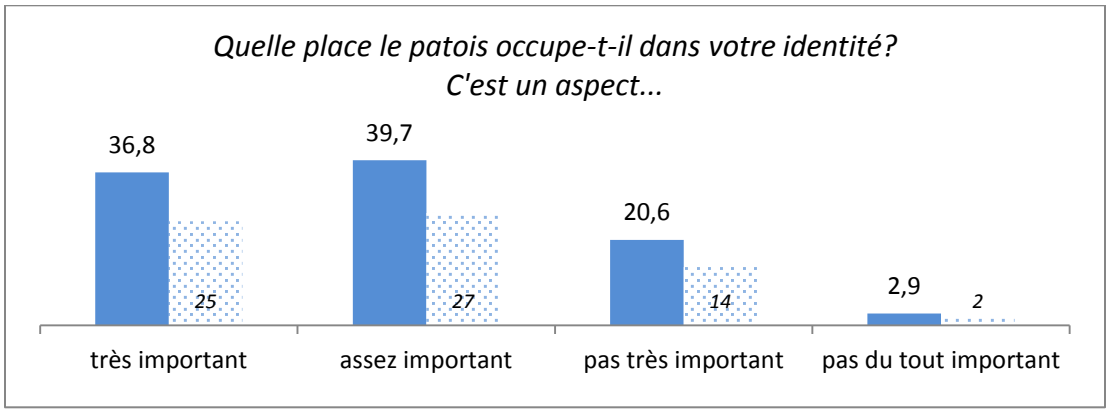

Quant à la hiérarchisation des strates identitaires telle qu'elle apparaît dans la pyramide ci-dessous (fig. 35), on observe que les répondants privilégient les identifications locales ou régionales, en choisissant l'abord l'appartenance fribourgeoise, puis, à égalité, l'appartenance à leur commune et au district de la Gruyère. Ceci semble témoigner de cet ancrage dans un territoire exigu qu'on associe souvent à la pratique du patois – ainsi dans notre enquête auprès de conseillers communaux du canton de Fribourg[1], très majoritairement non patoisants, l'identification avec le canton de Fribourg arrivait après l'identification avec la Suisse.

Figure 35 – **Pyramide identitaire** (n = 56)

Comment vous définissez-vous en priorité?

Base de la pyramide: identification la plus fréquente parmi les 6 proposées, auxquelles les répondants devaient donner un numéro par ordre d'importance
[1 = le plus important]

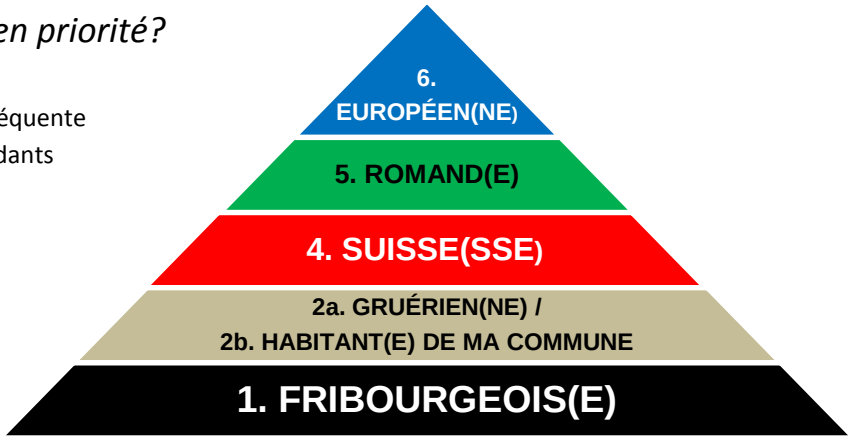

[1] Meune, M., *Au-delà du Röstigraben. Langues, minorités et identités dans les cantons suisses bilingues,* Genève, Georg, 2011, p. 301.

Une autre question visant à repérer les éléments de la construction identitaire axés autour du patois consistait à poser aux répondants la question suivante: *Selon vous, les Romands qui connaissent le patois sont-ils différents des autres Romands? Si oui, en quoi?*

Dans cette question à laquelle 23 personnes ont répondu, un quart de ces dernières (5) estiment qu'il n'existe pas de différences particulières entre Romands patoisants et non-patoisants. Les autres (18) attribuent aux patoisants une identité distincte dont les principaux marqueurs, fondés sur une conscience sociale spécifique, correspondent à ces deux faisceaux de réponses (de taille à peu près égale):

1. Authenticité et ruralité

> « plus attachés aux vraies valeurs »; « plus populaire »; « plus fraternel, moins chichiteux, vrai et d'un abord plus amical »; « peut-être plus authentique face à leur coin de pays »; « personnes plus terre à terre »; « plus proches de la nature et des traditions; « gens simples qui aiment la vie, la nature et surtout les personnes qu'ils côtoient »; « surtout les agriculteurs et les montagnards qui parlent le patois ».

2. Attachement aux racines régionales

> « peut-être des racines un peu plus profondes »; « proches de leurs racines »; « ils ont un bagage en plus, une conscience et un intérêt plus grand pour leurs racines »; « ils affirment plus facilement leur identité et leur personnalité s'ils osent le parler »; « peut-être que ceux qui parlent le patois se sentent d'abord liés à leur région d'origine avant d'être Romands »; « il y a d'abord un patriotisme suisse, mais ensuite un Fribourgeois n'est pas un Genevois, ni un Neuchâtelois ou un Valaisan – mais ces nuances se sont bien atténuées ».

6) LE PATOIS COMME OBJET LINGUISTIQUE

Lorsqu'on cherche à connaître le degré d'autonomie – par rapport au français – que les répondants prêtent à l'objet linguistique dénommé *patois* (fig. 36), on est frappé par le fait qu'ils sont deux tiers à estimer que le patois (en l'occurrence, sans doute, le parler gruérien) est une langue distincte, « complètement différente du français ». Seuls 3% d'entre eux sont prêts à souscrire au cliché traditionnel voulant qu'il s'agisse d'un « français déformé ». Ils sont certes un tiers à estimer encore que le patois est un « mélange de français et d'une autre langue », mais on peut penser qu'ils seraient plus nombreux à défendre ce point de vue si leur appartenance à une société de patoisants n'avait pas induit un certain travail sur les représentations linguistiques: la réflexion inhérente aux activités de l'association et le recours à l'écrit ont sans doute conféré au patois un supplément de prestige et de dignité linguistique, contribuant à mettre en échec certaines attitudes d'auto-dévalorisation courantes chez les patoisants.

Figure 36 – **Sens du mot *patois*** (%, n = 63)

Le mot "patois" n'a pas le même sens pour tout le monde: vous diriez plutôt que c'est…

1. *du français déformé*
2. *un mélange de français et d'une autre langue*
3. *une langue complètement différente du français*

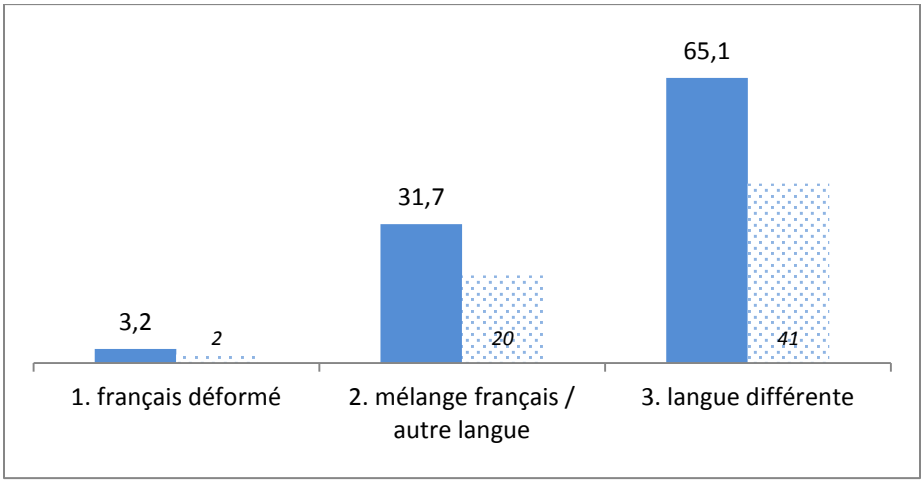

Lorsqu'on cherche à mieux connaître les caractéristiques associées aux patois en général (fig. 37), les répondants insistent à la fois sur leur ruralité (39%) et sur leur grande variabilité (41%) – deux aspects qui ont été utilisés traditionnellement, en particulier dans le monde francophone, pour dévaloriser les parlers locaux. Ils insistent moins sur la précarité de son statut de langue écrite – lequel semble découler des autres caractéristiques.

Figure 37 – **Caractéristique principale des patois**

(%, plusieurs réponses possibles; n = 99 occ.)

À votre avis, qu'est-ce qui caractérise principalement les patois?

1. ils sont parlés surtout à la campagne.
2. ils varient beaucoup d'un endroit à l'autre.
3. ils s'écrivent peu.

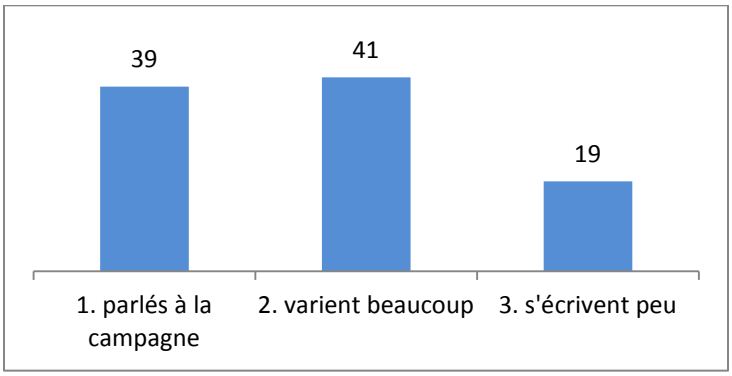

Quand on interroge les répondants sur la perception qu'ils ont des connotations du mot *patois* (fig. 38), ils sont deux tiers à penser que celui-ci est « plutôt positif ». Il se peut qu'ils projettent la perception qu'eux-mêmes en ont sur l'ensemble de la société. Il faudrait procéder à une étude plus globale pour savoir si le mot *patois* a effectivement perdu de sa charge négative. Si tel était le cas, ce serait sans doute parce qu'il n'est plus perçu comme une menace pour l'homogénéité linguistique et pour l'ascension sociale, ou parce que sa folklorisation progressive lui confère une aura de sympathie qui gomme le caractère péjoratif que peut avoir le mot dans certains contextes – aspect sur lequel n'insistent que 15% des répondants.

Figure 38 – **Connotations du mot *patois*** (%, n = 64)

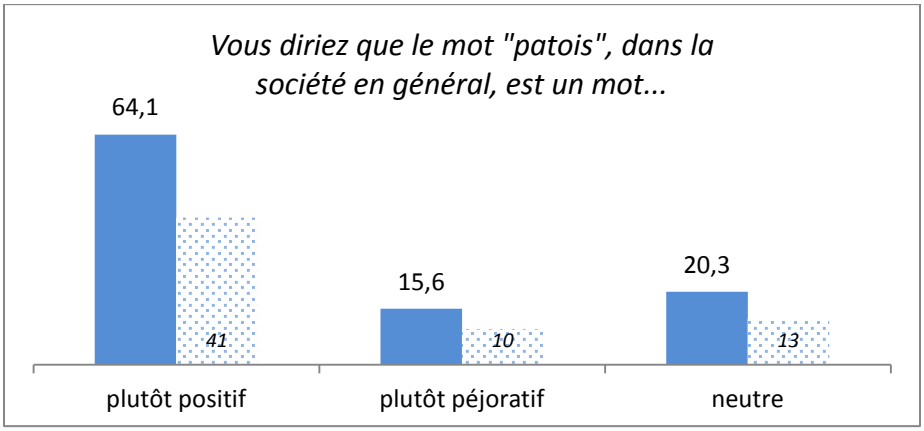

S'agissant de la façon dont les répondants voient la perception du patois qu'ont les non-locuteurs (fig. 39), il est peu fait mention de « condescendance » (16%), et beaucoup plus d'indifférence (50%) ou, dans une moindre mesure, d'« envie » (32%). Dans ce cas aussi, on peut penser qu'aux yeux des répondants, le mépris historique pour les langues romandes locales devrait d'autant plus être chose du passé que ces dernières sont manifestement « inoffensives » – en termes de cohésion sociale. Et si ces parlers peuvent faire l'objet d'un intérêt de la part de personnes qui ne les connaissent pas, c'est aussi, pensent sans doute certains répondants, que ces personnes envient les fortes assises identitaires qu'ils prêtent aux patoisants.

Figure 39 – **Perception du patois par les non-locuteurs** (%, n = 65)

Selon vous, comment les gens qui ne connaissent pas le patois perçoivent-ils ceux qui le parlent?

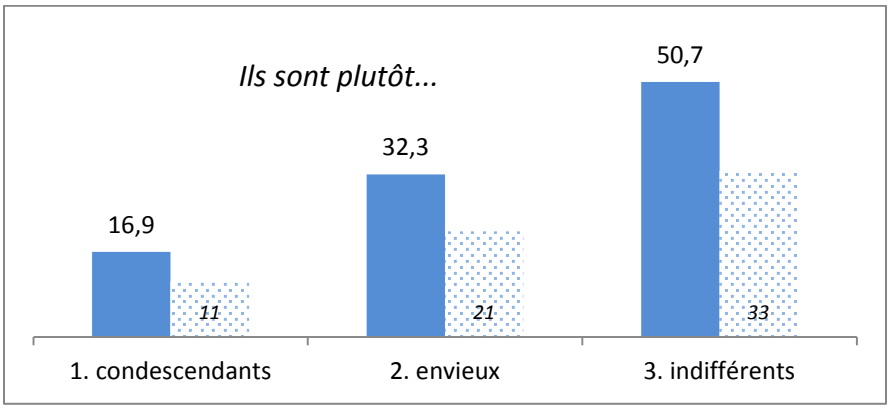

Un autre indice tend à prouver que les répondants refusent largement d'intérioriser toute vision du patois comme langue intrinsèquement inférieure (fig. 40): plus de deux tiers d'entre eux estiment que le patois est une langue « aussi riche » que le français. On peut penser que ce chiffre élevé relève d'une réponse de type performatif: on *affirme* que le patois est riche pour se persuader (ou persuader les autres) qu'il l'*est* effectivement. Mais ce chiffre rappelle aussi peut-être que les répondants sont bien placés pour savoir que toute langue peut être enrichie et que rien n'empêche d'adapter le parler gruérien à la modernité à l'aide de néologismes ou d'emprunts ajustés phonétiquement.

Figure 40 – **Richesse comparée du patois et du français** (%, n = 68)

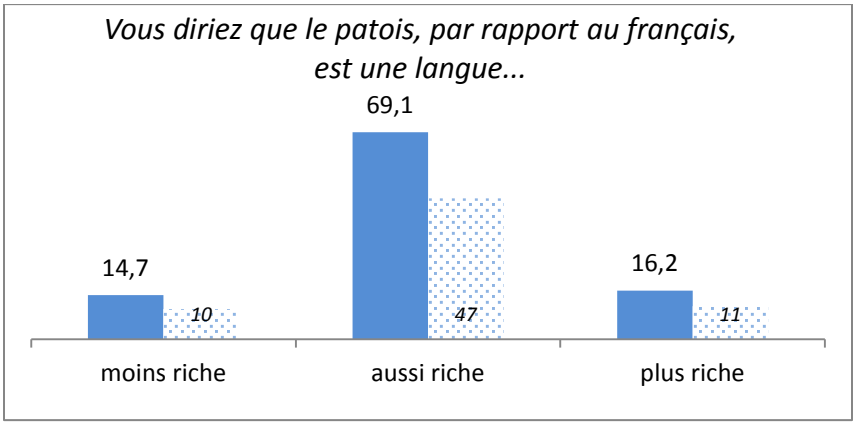

Dans les réponses à la question ouverte sur la perception du degré de « richesse » du patois (fig. 41), on peut distinguer 4 groupes:

1. Les enthousiastes (10) soulignent en quoi le patois est globalement plus riche, voire plus expressif que le français, lequel serait inapte à exprimer certaines réalités – même si certains n'excluent pas que le patois actuel soit une version affadie du riche patois d'antan:

> « le patois de l'époque Louis XV était plus riche que le français »; « certaines expressions sont plus imagées »; « les mots "frappent" mieux et sont plus imagés »; « plus incisif »; « exclamations plus savoureuses »; « il y a des mots qui se disent mieux qu'en français »; « la valeur du mot en patois est différente et plus aimable »; « il y a des choses qu'on peut dire en patois, mais pas en français »; « plus de possibilités au niveau des adjectifs et adverbes ».

2. Les amoureux du patois (8) évoquent la variété de son vocabulaire pour suggérer qu'elle n'a rien à envier à celle du français, mais en insistant moins sur son éventuelle supériorité:

> « des expressions spéciales »; « son sens imagé »; « on trouve dans le patois des mots français patoisés des grands académiciens »; « souvent plusieurs possibilités de mots »; « certaines expressions patoises sont plus précises »; « c'est une langue qui continue d'évoluer »; « on y trouve une grande variété d'expressions, de tournures qui lui sont propres ».

3. Quant aux « relativistes » (5), ils rappellent que chaque langue possède ses forces propres ou ses domaines de prédilection:

> « chacune des deux langues possède des définitions qu'on ne peut traduire sans faire une petite phrase »; « aussi riche, pour certains domaines et situations »; « il y a des expressions qu'on ne trouve que dans cette langue (comme en français, comme [dans] d'autres [langues]) ».

4. On peut aussi citer les « francophiles » (3), pour qui le français semble intrinsèquement supérieur; on note toutefois que pour l'un des répondants, cette supériorité proviendrait de la substance même des parlers locaux, ce qui est une façon de replacer le patois sur un pied d'égalité avec le français:

> « le français est la plus belle langue du monde »; « des mots que l'on ne peut pas dire en patois »; « le français a été tiré des différents patois afin de créer une langue ».

Figure 41 – **Perception du degré de « richesse » du patois**

(%, question ouverte, n = 26 occ.)

En quoi, selon vous, le patois est une langue moins riche, aussi riche ou plus riche que le français?

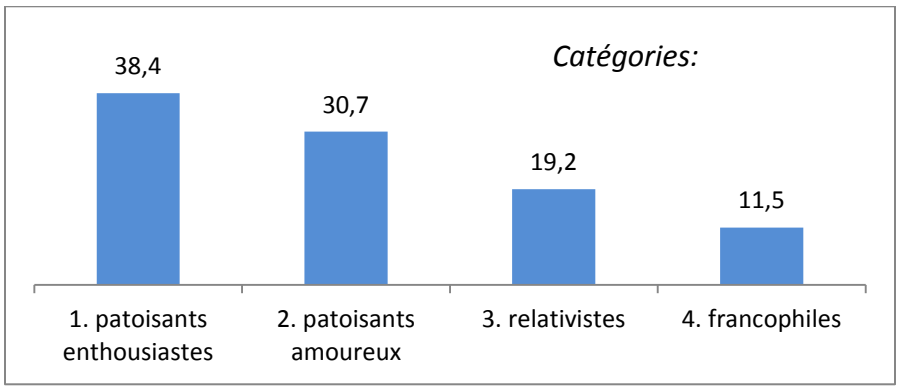

Une autre façon de percevoir l'attachement au terme même de *patois* consiste à se pencher sur les réponses concernant la référence géographique qu'utilisent les répondants pour qualifier leur parler, et à observer dans quelle mesure la donnée géographique est associée ou non au mot *patois* (fig. 42).

Logiquement, la référence à la Gruyère (45 occ.) domine très largement. Étonnamment, les graphies, variées, ne correspondent souvent pas à l'orthographe « officielle » (*gruérien*). On trouve ainsi *gruyèrien/gruyérien* (19) ou *gruèrien/gruérien* (7), le terme étant parfois précisé (2): « gruyèrien des montagnards »; « gruèrien (accent de Charmey) ». Dans deux cas, c'est la désignation patoise qui est utilisé en français (« Grevire »; « parler de la Grévire »).

La référence gruérienne est associée au mot *patois* dans 17 cas: « patois gruyèrien/gruyérien » (11); « patois de la Gruyère » (5); « le vrai patois gruyérien » (1).

La référence unique à Fribourg (ou à la Sarine) n'apparaît que dans 3 cas: la référence au district peut alors être englobée dans la référence cantonale, ou la dénomination peut être le fait d'« immigrants » ayant importé en Gruyère leur broyard (parler de la Broye) ou leur « couatzo » (ce nom orthographié de diverses manières désigne les parlers du district de la Sarine): « fribourgeois »; « patois fribourgeois », « patois de la Sarine (district) ». On trouve du reste également la référence fribourgeoise en association (3): « patois fribourgeois – Gruyère »; « fribourgeois à consonance gruyèrienne »; « gruyèrien-fribourgeois ». Dans un cas seulement, toute référence historique ou géographique est absente (« patois régional »).

Globalement, le mot *patois* est utilisé dans 40% des cas (21). Ceci rappelle que ce terme (sans doute fréquemment utilisé seul en situation de communication informelle) a une forte dimension identitaire. Même si, en l'absence d'adjectif pour le qualifier, le terme *patois* n'informe aucunement sur la réalité historique ou géographique de la langue à laquelle il s'applique, il est un glottonyme incontournable pour nombre de locuteurs. Certains, dans une attitude performative plus ou moins consciente, souhaitent sans doute conférer davantage de dignité à leur parler en préférant à *patois* le terme *gru(y)érien*. Mais si les linguistes tendent souvent à remplacer *patois* par *parler* – terme plus neutre –, la prédilection des patoisants eux-mêmes pour le mot *patois* a pour effet paradoxal qu'il semble impossible d'y renoncer – même dans une attitude de réhabilitation visant à faire de cette langue un objet digne d'être étudié scientifiquement.

Figure 42 – **Référence géographique pour qualifier le patois**

(%, question ouverte, n = 52)

Comment appelez-vous la variété de patois que vous parlez?

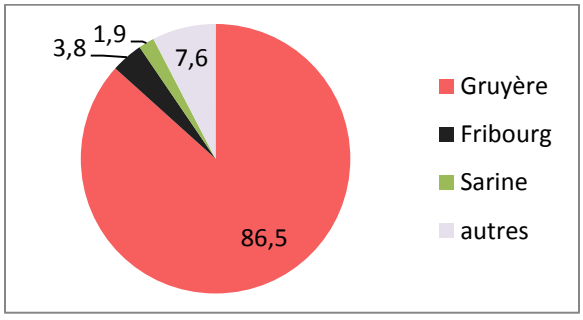

Si l'utilisation du mot *patois* est générale, la connaissance du terme *francoprovençal*, glottonyme savant pour désigner la langue qui englobe la variante gruérienne, est relativement limitée (fig. 43). Les répondants se répartissent approximativement en 3 groupes. Un tiers d'entre eux disent utiliser « parfois » le terme, un autre tiers dit ne pas le connaître, tandis que le dernier tiers admet le connaître, mais ne jamais l'utiliser. Ceci peut étonner chez des locuteurs engagés dont on pourrait croire la conscience linguistique plus précise – d'autant que le concept avait été assez largement employé dans les médias lors de la sortie de l'album de Tintin en gruérien en 2007. Ceci rappelle à quel point *francoprovençal*, ce concept technique créé au 19e siècle par le linguiste italien G.I. Ascoli, n'a pu s'imposer dans les cœurs – tant il paraît hybride et géographiquement ambigu, donc peu avenant. En l'absence de formation « métalinguistique » de la population, le terme ne peut faire office de vecteur identitaire acceptable puisqu'il ne correspond à aucune entité politique ou administrative claire. Il ne semble guère en mesure de se superposer efficacement aux glottonymes associés aux variantes régionales – et a fortiori de les remplacer –, tant ces dernières continuent d'être le référent identitaire par excellence.

Figure 43 – **Connaissance du terme *francoprovençal*** (%, n = 61)

Pour les linguistes, les patois du canton de Fribourg font partie du "francoprovençal". Que diriez-vous de ce mot?

1. je l'ai déjà entendu, mais ne l'utilise jamais 2. je l'utilise parfois 3. je ne le connais pas

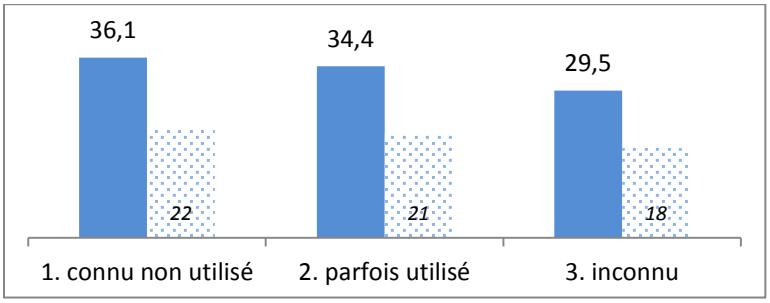

Quant au terme *arpitan* (fig. 44), il n'est connu que par 13% des répondants. Certains militants de la cause francoprovençale promeuvent ce concept en espérant que sa diffusion sera favorisée par ces caractéristiques: concision, sonorités rappelant le mot *occitan*, références – plus ou moins claires – aux Alpes susceptibles de fédérer une majorité des locuteurs concernés. Il apparaît néanmoins que pas plus que *francoprovençal* ce glottonyme n'est en mesure de résoudre le défi que représente, pour une langue en quête de légitimité et de respectabilité, le fait de ne pas avoir de nom accepté et acceptable par tous. On peut aussi en conclure que la conscience linguistique suprarégionale n'intéresse guère les patoisants gruériens, qui cherchent avant tout à défendre la langue et l'identité gruériennes ou fribourgeoises.

Figure 44 – **Connaissance du terme *arpitan*** (%, n = 61)

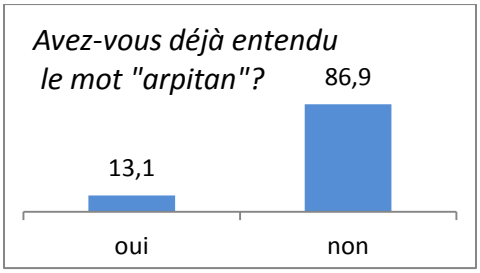

La relative imprécision de la conscience linguistique supralocale apparaît également dans la question sur les régions qui font partie du domaine francoprovençal (fig. 45). La représentation de l'étendue de cet espace est plutôt floue, même chez ceux qui disent connaitre le mot *francoprovençal*. Les cantons romands sont ceux qui apparaissent le plus fréquemment (y compris le canton du Jura, qui fait pourtant partie du domaine de langue d'oïl). La Vallée d'Aoste est également bien présente, mais la France est peu citée, bien qu'elle représente en superficie la majeure partie du domaine. Seule la Savoie dispose d'une certaine visibilité, mais on ne trouve aucune mention d'autres régions où les parlers francoprovençaux restent assez présents (comme la Bresse ou le Lyonnais). L'espace francoprovençal est donc largement associé à l'Arc alpin. Par ailleurs, comme cela a souvent été remarqué, on observe à quel point le concept *francoprovençal* prête à confusion puisqu'on rencontre quelques références à la partie méridionale de la France, laquelle ne fait précisément pas partie du domaine.

1. Suisse (18) = Valais (7);
   Vaud (4);
   Romandie (3) [dont « Romandie, sauf Jura »]; Genève (2);
   Neuchâtel (1); Jura (1).

2. Italie (9) = Val d'Aoste (8);
   Piémont (1)

3. France (7) = Savoie (4);
   Provence (1);
   Partie française de la langue d'oc (1);
   Sud de la France (1)

4. Espace transnational (4) [dont « Arc du Rhône »; « patois étrangers »]

Figure 45 – **Perception de l'étendue du domaine francoprovençal**
(%, question ouverte, n = 39 occ.)

Si vous connaissez le mot "francoprovençal", selon vous, quels autres patois en font partie?

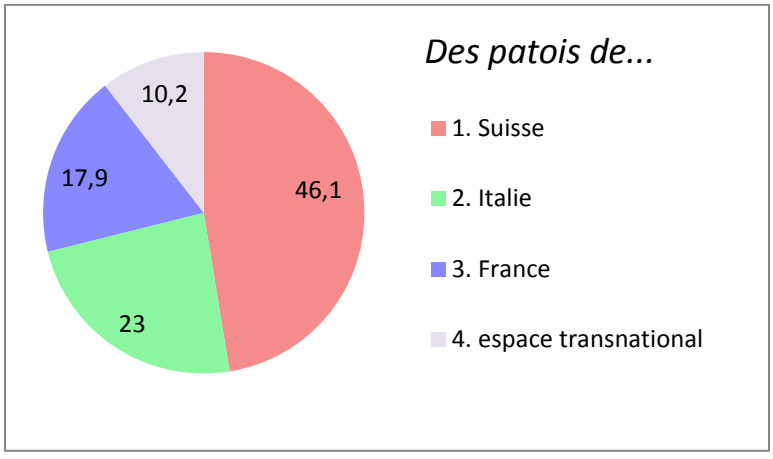

Non seulement le flou dans la perception de l'aire francoprovençale est manifeste, mais la conscience linguistique suprarégionale qui, souvent, est censée unir Fribourgeois et Valaisans (fig. 46), n'est pas très affirmée. Seul un quart des répondants déclarent que leur patois et celui du Valais constituent « la même langue » (5%) ou deux langues « très proches » (16%). En revanche, plus des deux tiers d'entre eux préfèrent insister sur le fait que ces patois, même « assez proches », comportent des « différences importantes ». On voit ici apparaître l'arbitraire qui existe dans la définition ou la perception de ce qu'est une langue distincte, et la nécessité d'insister sur la notion de continuum pour saisir les liens qui existent entre le parler local et la langue transnationale.

On remarque aussi à quel point les perceptions populaires des parlers locaux dans la zone francoprovençale coïncident souvent mal avec les représentations sociales qui président à la construction de l'objet « langue » chez les linguistes (lesquels sont souvent amenés à délimiter une langue indépendamment des perceptions identitaires de ses locuteurs) ou par les militants de la cause du francoprovençal (dont certains espèrent voir émerger une forme d'identité francoprovençale – ou « arpitane » – à partir du fait linguistique et culturel, à défaut de structures politiques et administratives appropriées).

Figure 46 – **Degré de proximité avec les patois valaisans** (%, n = 68)

Si vous connaissez un patois valaisan et que vous le comparez avec votre patois, que diriez-vous plutôt?

1. *il s'agit de la même langue*
2. *ces patois sont assez proches, mais il y a quand même des différences importantes*
3. *ces patois sont très proches et les différences sont minimes*

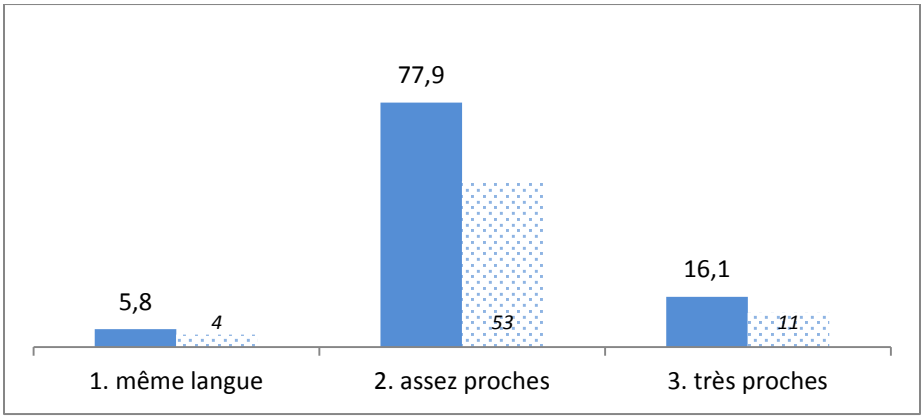

Les répondants, invités à préciser quelle est, selon eux, l'origine de leur patois, n'ont souvent pas de vision claire de la genèse de leur langue (fig. 47). Rappelons que celle-ci n'est autre que l'une des variantes du latin tel qu'il s'est développé à partir de Lyon et de Genève (entre autres), jusqu'à former le francoprovençal, une langue néo-latine aux caractéristiques distinctes de celles qui définissent le français, l'occitan ou l'italien. On remarque que c'est souvent l'idée de « mélange » qui est mobilisée par les répondants, davantage que la notion de l'émergence progressive d'une nouvelle langue – dans le temps mais aussi dans l'espace, lorsqu'il apparaît que les caractéristiques d'un parler divergent beaucoup et de façon manifeste des parlers voisins (selon des critères qui peuvent certes être arbitraires).

1. On trouve en premier lieu des réponses **d'ordre linguistique** (18). Certaines, qui se réfèrent au latin (ou au francoprovençal), sont conformes à la réalité scientifique. D'autres sont plus approximatives: c'est le cas de la référence au grec (à l'*égal* du latin), au français ou à d'autres langues romanes, voire à l'allemand ou au celte – sans qu'il soit précisé s'il s'agit d'une origine principale, d'un substrat ou d'une simple influence:

a) francoprovençal (5): le terme est généralement orthographié *franco-provençal*, avec un tiret, contrairement à l'orthographe préconisée par les linguistes actuels – pour atténuer l'effet d'hybridité.

b) latin (4): un répondant précise « latin vulgaire ».

c) autres (9): *latin-grec* (3) [un répondant précise « évolution gréco-latine, comme le français »]; *vieux français* (1); *occitan* (2) [« langue d'hoc [sic] »; « latin-occitan »]; *divers* (3) [« allemand-français-espagnol-italien-latin »; « peut-être du celte »; « l'apport de plusieurs langues qui a fini par en former une nouvelle »].

2. Parmi les **autres réponses** (14), on trouve des références d'ordre…

a) temporel (8), sans composante strictement linguistique: « l'ancien temps »; « durant fort longtemps, c'est le patois qui a été la langue parlée dans la région »; « la langue de nos ancêtres »; « seule langue parlée autrefois en campagne »; « le parler des anciens, voire des paysans ».

b) géographique (4): « Savoie »; « La Gruyère »; « Val d'Aoste »; « Piémont ».

c) sociolinguistique (2): « sans doute [la langue] qui se parlait de la France jusqu'en Romandie, modifiée insensiblement au fil du temps selon chaque région »; « moyen simple de communiquer, transmis dans la famille et non appris à l'école ».

Figure 47 – **Origine présumée du patois** (%, question ouverte, n = 32 occ.)

Selon vous, quelle est l'origine de votre patois? *(si vous n'avez pas d'idée précise, vous pouvez faire une hypothèse)*

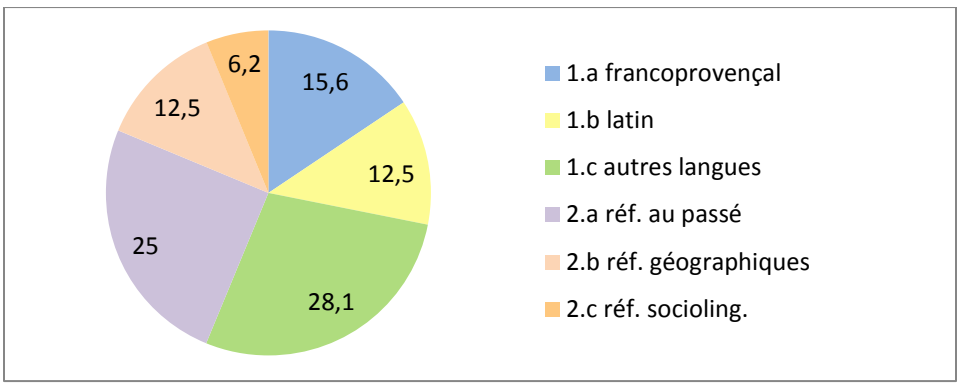

7) AVENIR ET PROMOTION DU PATOIS

Qu'en est-il de la perception qu'ont les répondants de l'avenir du patois et de la nécessité de prendre des mesures pour enrayer son éventuelle extinction? S'agissant de la probabilité de sa disparition (fig. 48), ils se veulent optimistes: plus de deux tiers d'entre eux estiment qu'il ne va pas disparaître (« plutôt non », « non pas du tout »). On peut voir dans cette attitude volontariste – qui sied aux membres d'une association de patoisants – une approche performative visant à se donner confiance en l'avenir, à énoncer une prophétie dans l'espoir qu'elle soit autoréalisatrice, mais on peut aussi y voir le signe qu'un nombre non négligeable de répondants estiment qu'il n'est pas encore trop tard pour conserver vivante cette langue séculaire.

Figure 48 – **Probabilité de la disparition du patois** (%, n = 67)

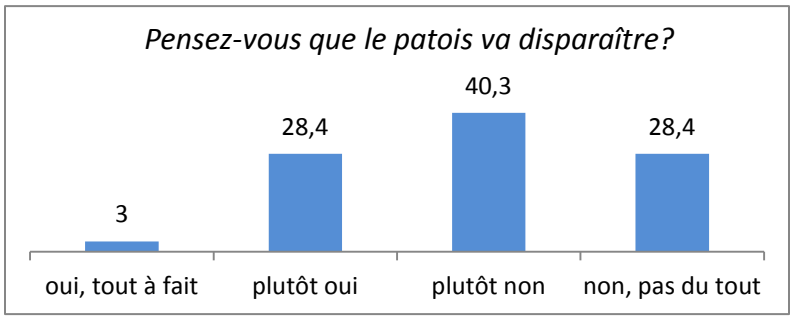

Parmi les personnes qui s'expriment sur le temps qu'il faudra au patois pour disparaître (fig. 49), certains parlent en termes d'années ou de siècles, d'autres en termes de générations. Si l'on convient qu'une génération correspond à 30 ans, on arrive à des résultats qui montrent qu'en tout état de cause, à en croire les répondants, l'heure du « dernier des Mohicans gruériens » est loin d'avoir sonné:

Figure 49 – **Durée du processus de disparition du patois** (%, n = 18)

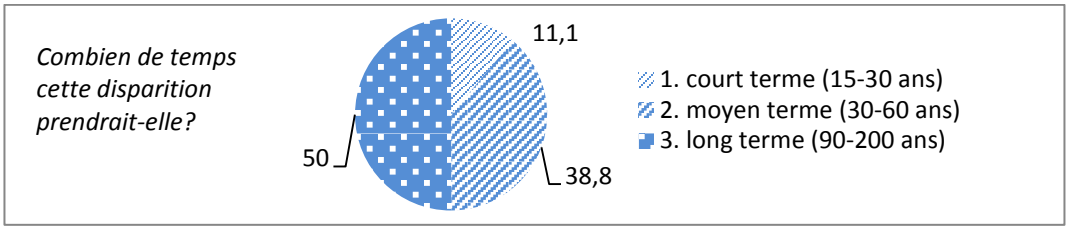

Interrogés sur l'âge de la plus jeune personne parlant patois parmi leurs connaissances, les répondants indiquent des chiffres allant de 5 à 65, mais la moitié des réponses se situent dans la tranche 10-19 ans:

5-9 ans = *7*	**19-14 ans = *14***	**15-19 ans = *13***	20-29 ans = *7*
30-39 ans = *5*	40-49 ans = *3*	50-65 ans = *4*	(n = 53)

Cela donne le sentiment que même si les jeunes locuteurs ne sont guère nombreux, le fait même qu'ils existent rappelle que le patois fribourgeois ne disparaîtra pas avant leur propre disparition (j'ai moi-même interviewé en 2009 un jeune adolescent fribourgeois dont le patois était très fluide). La langue a donc quelques décennies de répit, mais cela ne suffit certes pas à la pérenniser comme langue vivante et semble prouver que sa transformation progressive en une langue exclusivement patrimoniale est bien amorcée.

Face à la possible disparition du patois, la tristesse est manifeste (fig. 50).

Figure 50 – **Sentiment face à la possible disparition du patois**

(%, n = 69)

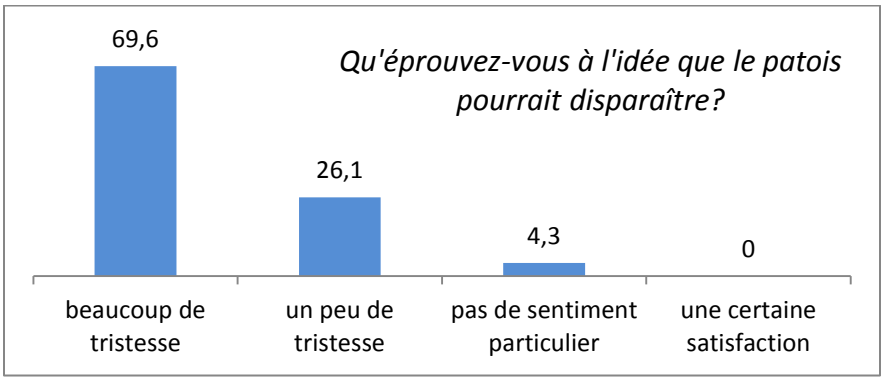

Ceux qui, dans une question ouverte (*Pouvez-vous préciser votre réponse?*, 58 occ.), explicitent leur sentiment en soulignant des aspects qu'on peut répartir en 5 catégories de taille comparable:

1. nostalgie (identité familiale / ethnoculturelle) (10)

> « c'est la langue de nos ancêtres qui disparaîtrait »; « tradition ancestrale »; « perte de nos souvenirs et du parler de nos parents »; « le langage des anciens »; « cela serait une perte d'identité »; « la fin du patriotisme »; « c'est une partie de notre enfance et de nos traditions qui s'en irait ».

2. 3. perte patrimoniale (11) ou linguistique (12)

> « ce sera une grande perte pour le patrimoine »; « une page d'histoire se tourne, un patrimoine disparaît »; « c'est la mort d'une grande richesse patrimoniale »; « ce sera un trésor de notre patrimoine qui disparaîtra »; « perte de richesse culturelle »; « ce serait un appauvrissement ».
>
> « disparition d'une langue très riche »; « c'est une très belle langue ».

4. déclin inéluctable (historiquement et sociologiquement: diversification ethnique, globalisation) (15)

> « les jeunes ne causent plus et les anciens s'en vont »; « la jeunesse ne le parle plus »; « ce n'est pas l'essentiel de la culture, et la globalisation est un rouleau compresseur »; « avec le mélange de population, les jeunes n'auront plus la possibilité de causer avec tous les étrangers »; « je pense qu'il y a trop de langues qui sont plus importantes pour beaucoup de personnes ».

5. volontarisme (11). Certains refusent cependant d'insister sur la tristesse. Plutôt que de céder au défaitisme qui annonce régulièrement la fin du patois, ils affichent leur volonté de poursuivre les efforts, soulignant parfois les signes d'une possible revitalisation:

> « nous ne pouvons pas laisser perdre nos parents, nos dieux et ce qu'ils ont fait pour leurs enfants, leur pays, dans lequel nous vivons »; « une langue de chez nous; elle doit persister »; « dans les années 1950, on nous disait les derniers irréductibles du patois; aujourd'hui on constate un nouvel intérêt; alors, sans pleurnicher, nous tenons à ramasser les dernières miettes pour reconstruire! »; « aujourd'hui le patois réapparaît dans les écoles »; « il faut avoir le courage de le parler et le transmettre aux jeunes »; « il doit être pérennisé »; « il doit rester »; « on sauve les animaux en voie de disparition, pourquoi pas le patois ».

Les répondants s'entendent pour affirmer la nécessité de promouvoir « encore davantage » le patois, avec plus ou moins de conviction selon le cas (fig. 51).

Figure 51 – **Nécessité de promouvoir le patois** (%, n = 68)

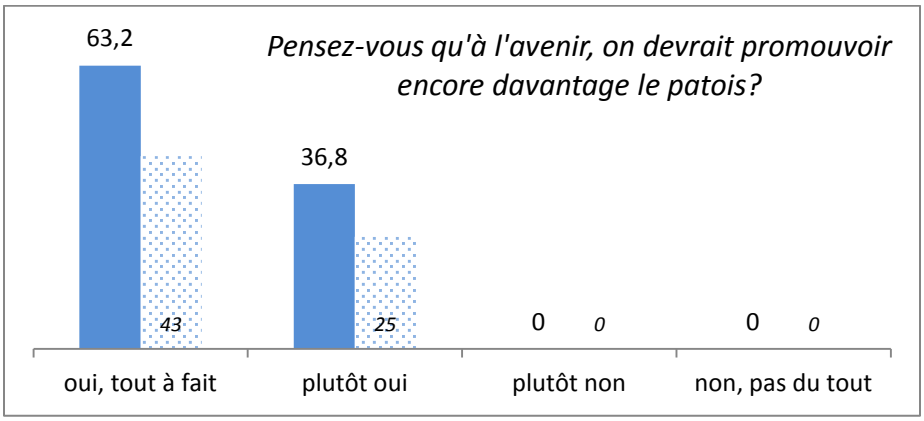

Lorsqu'on leur propose de choisir parmi six propositions les actions qui leur paraissent les plus nécessaires pour enrayer la disparition du patois (fig. 52), les répondants, sans se prononcer de façon majoritaire pour l'une ou l'autre des solutions, semblent tout de même favoriser les stratégies familiales (transmission intergénérationnelle) plutôt que les stratégies collectives de type institutionnel (école, État cantonal ou fédéral). C'est bien la famille qui est perçue comme le cœur du défi de la survivance de la langue.

Figure 52 – **Actions pour éviter la disparition du patois** (%, n = 196 occ.)

Selon vous, le plus important pour que le patois ne disparaisse pas serait… *(max. 3 rép.)*

1. *que les parents le parlent avec leurs enfants*
2. *que les grands-parents le parlent avec leurs petits-enfants*
3. *qu'il y ait plus de gens dans les sociétés qui font sa promotion*
4. *qu'il soit enseigné à l'école*
5. *qu'il soit protégé par la constitution fribourgeoise*
6. *qu'il soit protégé par la constitution fédérale*

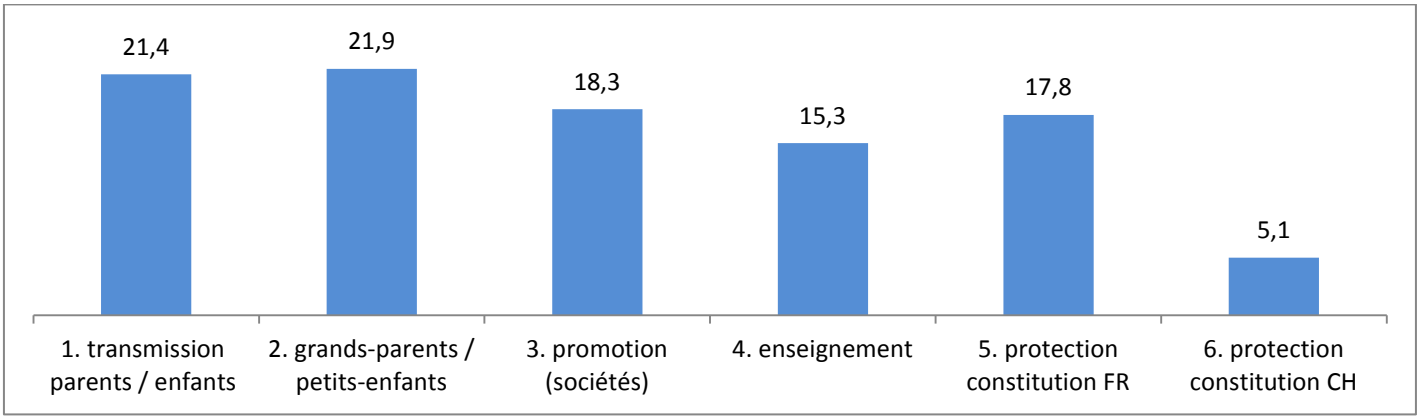

Si l'on oblige les répondants à choisir, parmi trois stratégies ne relevant pas de la famille, celle qu'on devrait privilégier pour promouvoir le patois (fig. 53), la solution qui leur apparaît la plus souhaitable est l'initiation scolaire dans les régions où le patois est encore parlé (45%), suivi du renforcement des sociétés de patoisants (37%). Beaucoup moins nombreux sont ceux qui privilégient un enseignement du patois à l'échelle de la Suisse romande. La « question patoise » est donc à leurs yeux davantage une question strictement régionale qu'un enjeu qui concernerait l'ensemble de la communauté francophone en Suisse.

Figure 53 – **Solution à privilégier pour promouvoir le patois**

(%, n = 88 occ.)

Si vous pensez qu'il faut promouvoir davantage le patois, avec quelle affirmation êtes-vous le plus d'accord?

1. *comme il se transmet surtout par les sociétés de patoisants, il faudrait renforcer leur rôle*
2. *il devrait faire l'objet d'une initiation à l'école dans les régions où il est encore parlé*
3. *il devrait faire l'objet d'une initiation à l'école dans toute la Suisse romande*

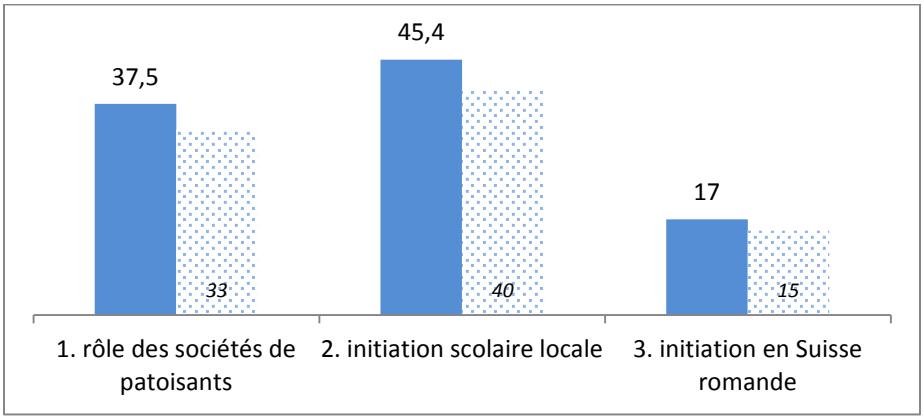

*****

Lorsqu'on demande aux répondants de préciser leurs vues s'agissant de ce qu'il conviendrait d'entreprendre pour que le patois ne disparaisse pas, on trouve parmi les 28 occurrences 3 groupes de réponses de taille comparable insistant sur: 1. les stratégies familiales; 2. l'enseignement; 3. la protection institutionnelle:

1. toute stratégie familiale de communication en patois est présentée comme particulièrement adéquate pour garantir un apprentissage linguistique précoce, donc efficace (11):

> « si le patois ne se parle plus en famille, il risque une mort lente, mais certaine »; « c'est dans la famille qu'il passe le mieux »; « la base reste la famille et le contact entre générations »; « je connais une famille en Gruyère où tout le monde cause le patois et le français, les grands-parents, les parents et les 5 enfants »; « si les grands-parents parlent avec les enfants, ils parleront juste, avec l'accent du coin, et les termes seront bien placés »; « c'est tout jeune que l'on retient le mieux »; « être jeune pour apprendre est plus facile ».

2. l'enseignement adéquat de la langue autochtone est également mis en avant (9). Il est perçu par certains comme un contrepoids à l'anglomanie, tandis que d'autres doutent de la possibilité d'introduire une initiation au patois dans des programmes scolaires déjà chargés. On note que l'"éveil aux langues", comme approche alternative à l'enseignement linguistique traditionnel, n'est pas thématisé:

« le patois doit être enseigné »; « il faut choisir une méthode simple, ne pas trop s'arrêter sur les règles de grammaire, surtout parler »; « continuer à l'enseigner »; « il faudrait déjà faire quelque chose contre cet horrible "franglais"; pas un journal qui [n'en mette] sur chaque page »; « ce langage de nos anciens est plus savoureux que ce français américanisé qui nous vient de plusieurs pays »; « nos enfants et petits-enfants souhaitent apprendre d'autres langues pour leur formation et leur avenir »; « qu'il soit enseigné un peu à l'école, mais les élèves ont beaucoup à apprendre »; « [les] programmes scolaires sont déjà trop chargés ».

3. Quant à la protection institutionnelle (7), qu'elle soit le fait de la Confédération ou du Canton, elle est évoquée sans que les répondants apportent beaucoup de précisions (deux d'entre eux pensant à tort que les dialectes suisses-allemands jouissent ou ont joui d'une protection officielle). Un répondant insiste sur la nécessité de réparer les torts du passé:

« aide financière par la Confédération pour le maintien des traditions »; « le patois doit être protégé par la Constitution fédérale »; « l'État a interdit de parler le patois; il n'a qu'à réparer son erreur »; « au début du 20e siècle, nos autorités ont interdit le patois, mais pas le Schwitzertütsch »; « protéger comme le romanche ou autre Berner Deutsch »; « l'école, les sociétés, avec l'aide d'une constitution, sont le plus à même de le maintenir »; « que les autorités s'en soucient »; « souvent le patois "saute" une génération; […] les patois bénéficieraient d'une protection légale qui aiderait à leur défense ».

Notons qu'un seul répondant (1) aborde la question de la présence de la langue locale dans les médias: « presse, radio, télé l'ignorent trop ».

*****

Interrogés sur l'éventuelle systématisation de l'enseignement du patois dans les écoles (francophones) du canton de Fribourg et dans celles du district de la Gruyère (fig. 54), les répondants (y compris certains de ceux qui insistaient sur la nécessaire transmission familiale) déclarent très majoritairement qu'ils y sont favorables (« oui, tout à fait », « plutôt oui ») – d'autant que la question évoque la possibilité de le *proposer* et non de l'imposer. On remarque néanmoins qu'ils sont un peu plus nombreux à vouloir réserver cet enseignement à la Gruyère (le district où le patois est notoirement le plus vivant) plutôt que de l'imposer à l'ensemble du canton, comme si beaucoup avaient intériorisé l'idée qu'une langue autochtone ne peut pas être enseignée en dehors du territoire où elle reste vivante, même au nom de considérations patrimoniales – comme le fait que le reste du canton et même de la Suisse romande était naguère dialectophone.

Figure 54 – **Enseignement du patois – canton de Fribourg / Gruyère**

(%, n = 65 / 68)

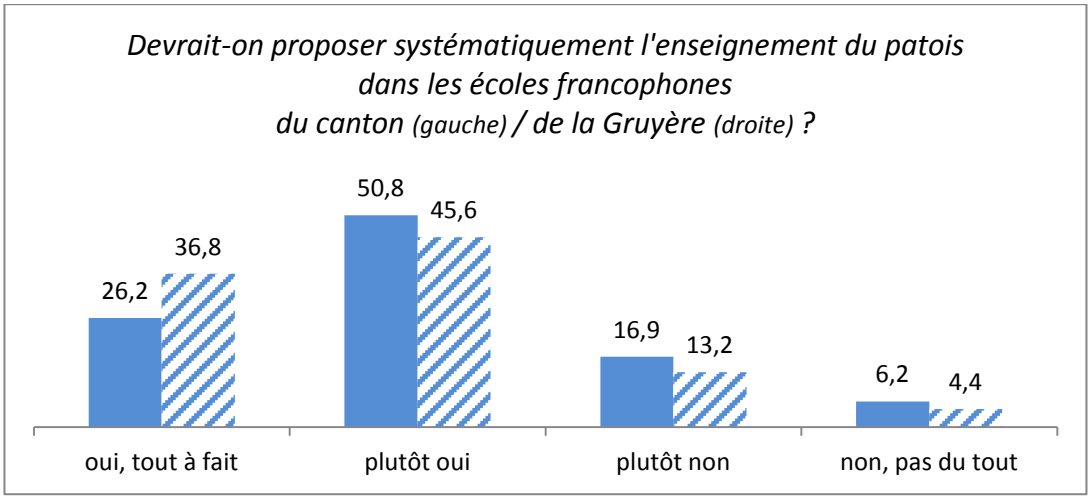

Parmi ceux qui expriment leur opinion sur l'enseignement du patois dans une question ouverte (*Avez-vous connaissance d'expériences d'enseignement du patois et qu'en pensez-vous?*), les défenseurs de la stratégie scolaire sont relativement plus nombreux que les dubitatifs.

1. **Les partisans** (19) de l'enseignement du patois évoquent différents types d'expérience:

a. <u>en contexte scolaire</u> (8):

> « Les cours donnés au C.O. [cycle d'orientation] de Bulle et la Tour-de-Trême [sont] très bien »; « au C.O. de Bulle, l'expérience marche; il en restera, je pense, un "petit-quelque-chose"; les jeunes "crochent" mieux qu'avant »; « dans certains C.O. […] c'est positif »; « quelques villages en font un peu à l'école; ils apprennent des chants en patois qu'ils viennent ensuite chanter le 1er mai pour nous annoncer le printemps »; « c'est une bonne chose et je connais un instituteur qui met sur pied des [pièces de théâtre] en patois en leur apprenant les bonnes prononciations »; « la société des patoisants de la Gruyère finance des cours aux C.O de la Tour-de-Trême et de Bulle »; « à Cerniat, l'instituteur écrit chaque jour un nouveau mot au tableau noir; il lit le mot et en donne l'explication; instruction par petite dose = grande efficacité d'enregistrement ».

b. <u>contexte extrascolaire</u> (4)

> « [l'enseignement] se fait aussi dans les villages par des patoisantes et patoisants »; « c'est très intéressant dans nos rencontres de patoisants (lecture, chants, traductions) »; « des rencontres de patois sont organisées une fois par mois d'octobre à avril et sont bien appréciées »; « la société des patoisants de la Gruyère a mis sur pied de tels cours; c'est notamment grâce à eux que j'ai appris le patois; j'y suis donc favorable ».

c. <u>sans précision</u> (7)

> « très bonne chose »; « très satisfaisant »; « les cours de patois donnés sont instructifs et riches »; « cela fait partie intégrante des us et coutumes de la Gruyère ».

2. **Les sceptiques** (14) font valoir que l'approche scolaire ne remplace pas l'immersion quotidienne et que ses effets sont donc limités, que le milieu scolaire est un lieu d'apprentissage d'autant moins propice que les programmes sont déjà très chargés et que les compétences (pédagogiques ou linguistiques) se font rares chez les enseignants; ils soulignent également que l'absence de soutien officiel de la part du canton (lequel ne fait que perpétuer une politique séculaire) constitue un obstacle supplémentaire:

a. <u>pratique quotidienne irremplaçable</u> (5)

> « j'ai enseigné moi-même le patois; une langue ne peut pas s'apprendre à l'école; il faut pouvoir la pratiquer régulièrement »; « j'ai des amis qui donnent des cours; ils sont bien dévoués, mais il faudrait qu[e les élèves] puissent causer tous les jours avec eux »; « les élèves n'auront malheureusement pas assez de proches pour le parler »; « l'enseignement du patois doit rester du domaine privé ».

b. <u>programmes scolaires chargés / manque de ressources</u> (5)

> « Dans les C.O. […], les élèves sont passablement chargés avec un programme normal; il faut trouver une autre voie »; « quelques jeunes suivent des cours volontaires dans les C.O. de Bulle et [de] la Tour, avec succès; difficile d'en intéresser beaucoup avec les charges de travail »; « j'enseigne à des élèves du gymnase.; les élèves sont très occupés avec des programmes déjà; pourtant, il y a un intérêt à l'apprendre, chez une minorité »; « combien de maîtres pourraient l'enseigner? »; « sitôt en retraite, j'avais tout préparé pour donner des cours de patois; hélas, ma santé m'a joué pas mal de tours ».

c. <u>manque de soutien officiel</u> (présent et passé) (4)

> « dans le Canton de Fribourg, on devrait en faire une affaire cantonale, au moins au sein des patoisants »; « c'est très bien, mais l'État ne les aide pas »; « comme le patois avait été interdit dans les écoles du Canton, [c']est difficile d'imaginer ».

La question de l'enseignement des parlers locaux est intimement liée à celle de la norme d'écriture et donc à l'éventuelle standardisation des graphies en présence. Historiquement, la coexistence de graphies très locales a entravé la diffusion suprarégionale (et a fortiori transnationale) de textes en francoprovençal. Même entre les cantons proches que sont Fribourg et le Valais, l'intercompréhension n'est pas toujours assurée puisque toute écriture strictement phonétique est beaucoup plus déroutante pour l'œil d'un francophone non averti qu'une orthographe de type étymologique, laquelle permet de dépasser les particularités locales. Dans les années 1990, le linguiste Dominique Stich a mis au point une ingénieuse graphie supradialectale qui permet de donner accès à des textes que leurs graphies phonétiques rendaient parfois hermétiques aux non-initiés. Transcrits dans une orthographe (dite ORB) beaucoup plus proche de celle du français, ils deviennent lisibles dans tout le domaine francoprovençal – mais les locuteurs de chaque région restent libres de prononcer leur parler de la façon habituelle. En 2007, on a vu paraître à la fois l'édition gruérienne de l'album de Tintin *L'affaire Tournesol* et une version de ce même album en orthographe supradialectale (dite ORB) – *L'afére Pecârd*. On observe toutefois que cette dernière n'a pas trouvé un public aussi nombreux, puisque même si le texte était plus facile à lire pour tout lecteur francophone, ses auteurs ne pouvaient tabler sur un véritable capital de sympathie pour la langue qu'ils promouvaient, en l'absence d'une conscience linguistique francoprovençale suprarégionale.

Interrogés sur la nécessité d'unifier les parlers et sur le degré d'unification souhaitable (fig. 55), les répondants confirment leur attachement au lien prioritaire entre leur parler et un territoire relativement exigu, et semblent indifférents à la question de la diffusion du patrimoine francoprovençal dans toute l'aire concernée. Les répondants sont en effet presque une moitié à récuser la nécessité d'une unification de l'écriture. Quant à ceux qui ne rejettent pas l'idée, ils sont tout au plus prêts à unifier l'écriture des parlers fribourgeois (c'est-à-dire le gruérien, le broyard et le « couatzo »). Un nombre très réduit de répondants souhaitent une unification à l'échelle romande ou à l'échelle de toute la zone francoprovençale.

Figure 55 – **Unification des graphies des parlers francoprovençaux**

(%, n = 70 occ.)

Le patois est réputé difficile à écrire. Certains font des efforts pour unifier l'écriture. Diriez-vous qu'il faut plutôt…

1. unifier l'écriture des patois fribourgeois
2. unifier l'écriture des patois apparentés en Suisse romande
3. unifier l'écriture des patois de toute la zone "francoprovençale"
4. ne pas chercher à unifier les patois

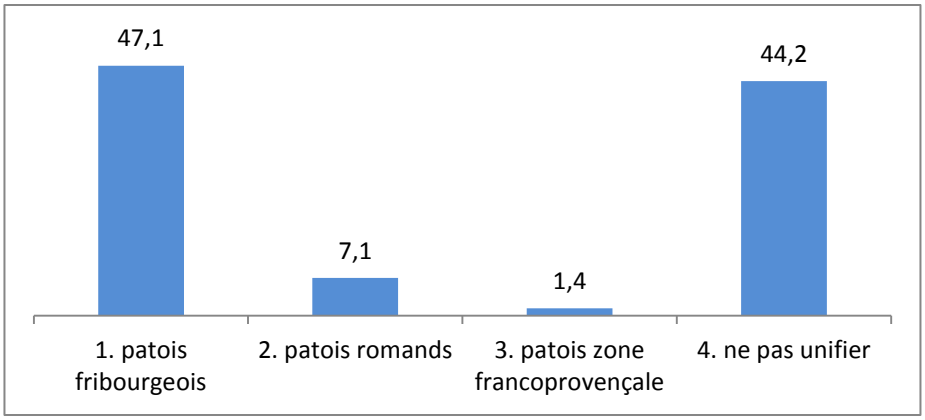

Parmi les répondants qui explicitent les raisons pour lesquelles ils plaident pour ou contre une certaine unification de l'écriture (*Pourquoi devrait-on – ou ne devrait-on pas – unifier l'écriture des patois?*; n = 40, 57 occ.), ceux qui y sont opposés sont presque trois fois plus nombreux.

1. Les arguments des **anti-unificateurs** (29) insistent sur la diversité des patois, qui constituerait à la fois leur charme, qu'il importe de ne pas rompre, et un obstacle à toute unification. À cela s'ajoutent le respect dû à l'histoire et à l'identité régionales, le prévisible manque de collaboration interrégionale, ou encore le fait que la situation est finalement considérée comme satisfaisante:

a. <u>diversité = charme:</u>

> « chaque patois régional a son charme »; « ils ont tous leur particularité »; « jamais; c'est ce qui fait la saveur des différents patois »; « chaque région a son patois et il faut maintenir cette tradition »; « chaque accent a son charme »; « c'est la différence qui fait leur originalité ».

b. <u>techniquement difficilement réalisable</u>; trop grande diversité:

> « des mots sont différents [selon les] régions »; « chaque région a son patois et sa façon de le prononcer et surtout de l'écrire »; « il est trop difficile d'unifier le patois romand; le vaudois est plus facile à lire que le valaisan »; « quelle horrible "bouillie" cela donnerait? ».

c. <u>respect de l'identité historique de chaque région</u>:

> « respecter le patois régional »; « rester indépendant »; « laisser les gens s'exprimer dans leur patois »; « chaque région doit garder son patois »; « chercher à unifier le patois, c'est lui faire perdre son identité ». « tous les patois sont des langages de nos ancêtres, il faut les défendre »; « je respecte ma langue ».

d. <u>résistances, "querelles de clocher"</u>:

> « chacun dit que le sien est le meilleur »; « cela ne fait pas l'unanimité chez nous, difficile de forcer les autres ».

e. <u>situation actuelle satisfaisante</u>:

> « le patois s'écrivant phonétiquement, il est inutile d'écrire des lettres qui ne se prononcent pas »; « aujourd'hui il y a déjà une nette amélioration ».

Quant aux **unificateurs** (11), ils soulignent qu'il faut aller dans le sens d'une simplification pour favoriser l'apprentissage, et que la victoire sur les divisions pourrait être une condition de la survie:

> « ce serait une aide précieuse pour ceux qui veulent l'apprendre »; « pour faciliter l'apprentissage aux jeunes »; « simplifier est peut-être la solution de survie »; « éviter les disputes "encore" actuelles! »; « il serait plus facile de les écrire »; « il serait plus facile pour tous ».

*****

On note que ce débat rappelle un peu celui qui a entouré la naissance et la diffusion d'une langue romanche supradialectale, le *rumantsch grischun*. Invités à dire s'ils estiment que la Suisse aurait dû appliquer une « solution romanche » à la question du patois romand (fig. 56), les répondants sont étonnamment nombreux (plus des trois quarts) à jongler avec cette perspective (« oui, tout à fait »: 45%; « plutôt oui »: 39%). Ils pensent sans doute davantage au statut juridique du romanche qu'à son unification linguistique (partielle) en cours, mais on peut émettre l'hypothèse qu'en l'absence d'idées précises sur ce qu'une « solution romanche » pourrait signifier concrètement pour le patois, de nombreux répondants expriment ainsi leur admiration envieuse pour une *success story* linguistique, pour l'évolution emblématique d'une langue devenue quatrième langue nationale (puis officielle) de Suisse, malgré sa fragilité et sa fragmentation.

Figure 56 – **Perceptions d'une « solution romanche »** (%, n = 61)

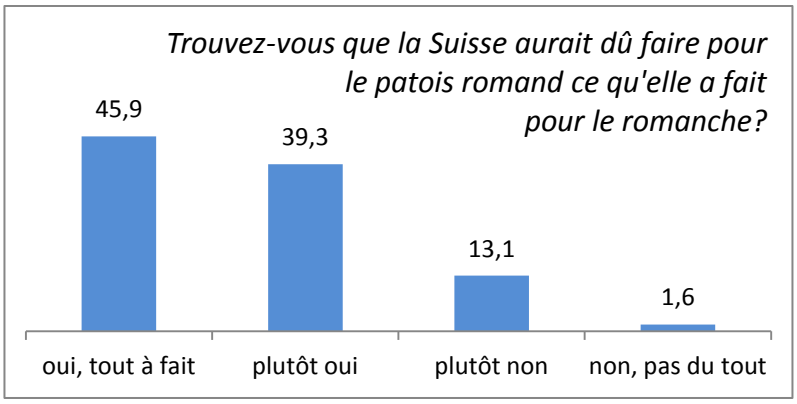

Invités à préciser leur réponse dans une question ouverte, les 22 répondants se répartissent en deux groupes égaux: adversaires de la « solution romanche » et sceptiques. Les défenseurs résolus de cette solution ne s'étant pas manifestés, on ignore les formes que pourrait prendre, aux yeux de patoisants, une démarche législative visant à protéger le patois romand « à la romanche ». Cette absence de promoteurs déterminés d'une voie romanche est sans doute le signe qu'à la question précédente, le choix d'aligner les questions patoise et romanche était moins l'indice d'une volonté politique que l'expression d'un vague désir (d'autant que la question recourait au conditionnel – « aurait dû »). Le romanche, qu'on peut qualifier d'icône linguistique de la Suisse, jouit d'une place centrale dans les représentations du modèle plurilingue suisse et il n'est guère surprenant que la référence soit accueillie favorablement par nos répondants. Il reste toutefois qu'aucun d'eux n'a souhaité préciser comment, dans la situation sociolinguistique romande, on pourrait « nationaliser » la question du patois en s'inspirant du parcours de la plus ancienne langue autochtone des Grisons – signe qu'une telle éventualité, perçue comme anachronique, n'est pratiquement jamais envisagée.

1. Les opposants (11) à un traitement semblable du patois et du romanche font valoir que ce serait trop compliqué, voire inutile, que la question du patois devrait être de toute façon l'affaire des Romands eux-mêmes (plutôt que celle de la Confédération), et que les contextes politiques ou sociolinguistiques romand et grison ne sont pas comparables, à cause de l'absence de consensus ou encore du manque d'unité et d'originalité des patois romands (ces derniers arguments omettent du reste à la fois la diversité qui caractérise la zone romanchophone et l'autonomie du francoprovençal parmi les langues latines):

> « il manque déjà des heures pour l'étude dans les écoles »; « pour l'étude à l'école, une [seule] langue officielle, c'est moins compliqué »; « ce n'est pas si facile »; « c'est très difficile à dire à l'époque où nous vivons »; « malgré l'appui important obtenu par le romanche, cette langue subit le même sort que le patois »; « personne n'a demandé à la Suisse de sauver le patois; les Grisons se sont organisés pour le faire; chapeau! »; « le romanche est une langue unique en Europe; il était donc urgent de la sauver »: « les Romands sont trop diversifiés pour un consensus de langue et de politique »; « si cela avait permis de lui offrir une meilleure situation, alors oui; mais le romanche est à ma connaissance unitaire, ce qui n'est pas le cas du patois romand, d'où peut-être certains obstacles ».

2. Les sceptiques (11) estiment qu'une officialisation – régionale, sinon nationale – n'est pas absurde en soi, ou ils n'excluent pas qu'un soutien accru aurait pu avoir des vertus réparatrices, mais ils émettent parfois quelques réserves.

> « la Suisse aurait pu le faire pour le patois, en simple justice et réparation »; « c'est possible, mais maintenant [c'est] un peu tard pour rectifier les erreurs »; « plus de soutien »; « oui, [pour laisser] aux pays et régions leurs origines »; « sans en faire une langue nationale »; « pas jusqu'à en faire une langue nationale supplémentaire »; « difficile à répondre; nous avons déjà quatre langues; nous ne faisons pas partie des tribus d'Afrique [sic] »; « je dirais surtout lui donner une place en Romandie ».

8) BILINGUISME ET DIGLOSSIE

Selon la perspective, les patoisants peuvent être qualifiés de bilingues (si l'on tient compte de leur compétence langagière) ou de « diglosses » (si l'on se réfère au statut social et à la fonction des deux langues qu'ils utilisent; voir p. 50). Les représentations du bilinguisme varient beaucoup, mais les définitions qu'en donnent les linguistes contemporains insistent sur la capacité à s'exprimer au moyen de deux ou de plusieurs langues dans des contextes variés, sans forcément maîtriser formellement chacune des langues. En cela elles s'opposent aux représentations communes du bilinguisme, où l'on insiste souvent sur la nécessité qu'une personne soit *parfaitement* bilingue pour mériter ce qualificatif. Dans le graphique ci-dessous (fig. 57), on constate que nos répondants tendent eux aussi à considérer que le vrai bilinguisme correspond à l'aptitude à *maîtriser* également deux langues (69%), plutôt qu'à la capacité pour un locuteur de *communiquer* dans deux langues même s'il se sent plus à l'aise dans l'une que dans l'autre.

Figure 57 – **Représentations du bilinguisme en général** (%, n = 65)

Diriez-vous plutôt qu'une personne bilingue parle… *(une seule réponse, svp)*

1. l'une des deux langues mieux que l'autre
2. aucune des deux langues correctement
3. les deux langues l'une aussi bien que l'autre

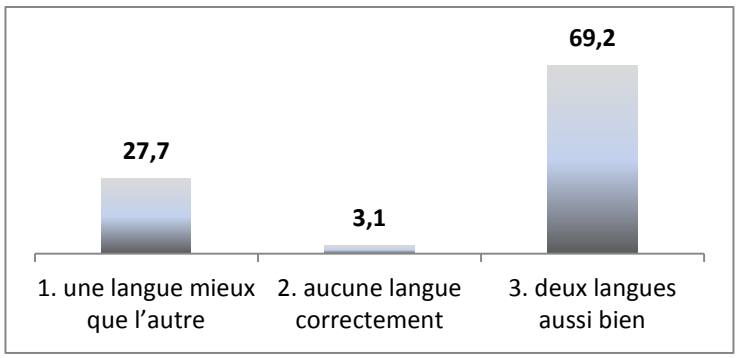

S'agissant des avantages du bilinguisme individuel ou institutionnel (celui de l'État de Fribourg), on constate que les répondants en ont très majoritairement une vision positive. Le bilinguisme personnel (fig. 58) est plébiscité et il semble que n'aient pas cours les arguments qui, parfois, en font une source de confusion et de complexité inutile.

Figure 58 – **(Dés)avantages du bilinguisme individuel** (%, n = 68)

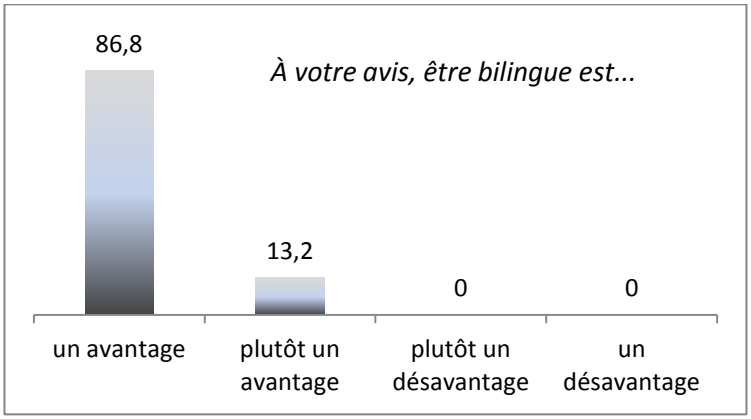

Quant au bilinguisme institutionnel (fig. 59), il rallie moins de suffrages, puisque 15% des répondants estiment qu'il est un « désavantage », pour des raisons qui tiennent sans doute à la lourdeur administrative qu'il induit ou à la complexité politique (voir fig. 60).

Figure 59 – **(Dés)avantages du bilinguisme fribourgeois** (%, n = 69)

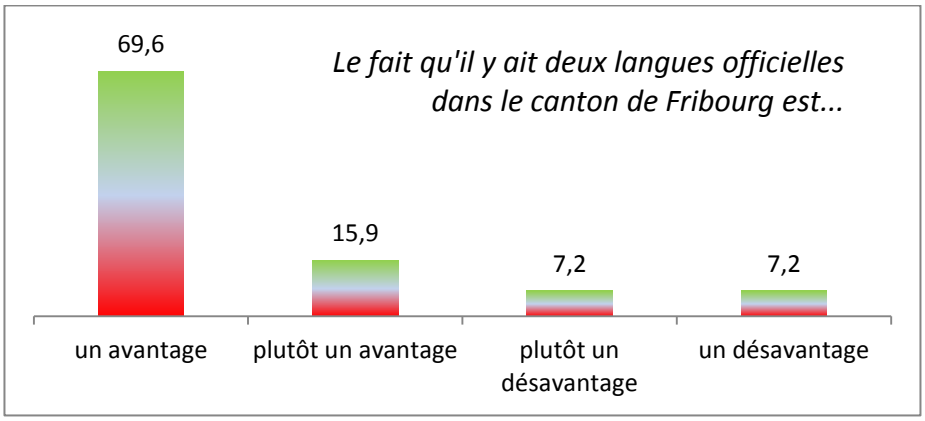

Dans la question ouverte sur la nature des (dés)avantages du bilinguisme dans le canton de Fribourg (fig. 60), les répondants (n = 35) soulignent plus volontiers les avantages (26) que les inconvénients (9).

1. certains (17) insistent sur l'**avantage communicationnel** que procuree le bilinguisme fribourgeois, que ce soit au niveau individuel ou collectif:

a. facilité à nouer des contacts individuels (12); "cercle vertueux" que constitue l'apprentissage d'une langue seconde pour apprendre d'autres langues encore:

> « ouverture d'esprit »; « c'est toujours agréable d'entendre et de pouvoir répondre »; « l'approche des gens »; « plus de facilité d'apprendre la 2e langue [étrangère] »; « apprendre une 3e ou 4e [langue] = facile »; « meilleure communication »; « plus on a des connaissances, plus on va loin dans la vie ».

b. renforcement des liens confédéraux (5):

> « nous faisons le pont entre Suisses romands et Suisses allemands »; « c'est un lien entre la partie allemande et française »; « cela nous permet de dialoguer aussi bien avec le Bernois qu'avec le Genevois »; « cela permet de se comprendre avec plus de monde »; « pour faciliter le dialogue entre compatriotes, il est nécessaire de parler, pour commencer, les langues de notre pays, et ensuite on peut continuer ».

2. d'autres (9) insistent sur l'**avantage professionnel:**

> « cela facilite l'accès au travail en Suisse alémanique »; « c'est avec ces 2 langues que l'on trouve plus facilement du travail ou une place d'apprentissage »; « facilités professionnelles »; « atout pour entrer dans la vie professionnelle »; « les gens de Fribourg ont plus de facilité pour s'imprégner de l'autre langue et pour trouver un travail ».

3. Dans d'autres cas (9), les répondants insistent plutôt sur les **désavantages** liés au bilinguisme, aux tensions ou aux complications qu'il entraînerait – sans oublier les aspects financiers –, ou tout au moins ils tempèrent l'enthousiasme pro-bilingue en précisant que les bénéficiaires du bilinguisme institutionnel fribourgeois seraient avant tout ceux qui, précisément, parlent déjà deux langues:

> « tendance aux conflits »; « difficulté de traduction, charge administrative »; « cela complique les informations et les relations entre nous, des frais supplémentaires »; « toute la paperasse en double, pour une minorité »; « exigence de traduction de tous les textes officiels »; « pour certains, c'est avantageux, pour d'autres pas »; « pour ceux qui parlent les deux ».

Figure 60 – **Nature des (dés)avantages du bilinguisme fribourgeois**

(%, question ouverte, n = 35 occ.)

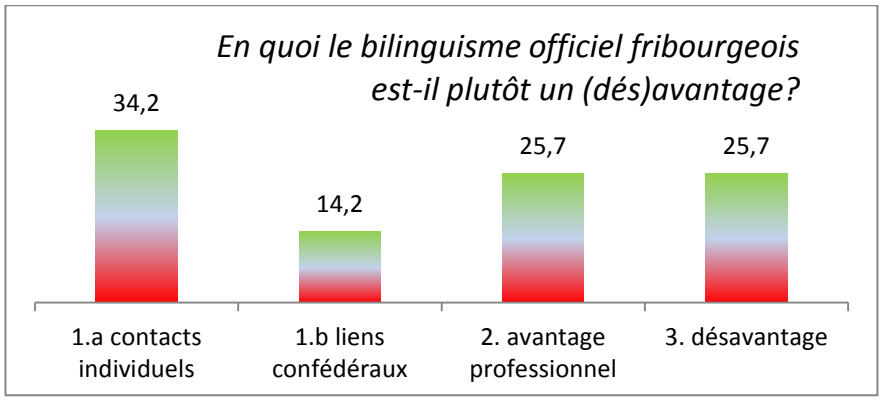

Les répondants se montrent extrêmement favorables à la généralisation de l'enseignement bilingue (fig. 61). Or, dans le canton de Fribourg, après de vifs débats, l'intensification du bilinguisme scolaire avait été refusée lors d'une votation en 2000, les francophones s'y montrant nettement moins favorables que les germanophones. Par ailleurs, dans notre enquête sur les conseillers communaux[2], les répondants francophones se montraient eux aussi très réticents. On doit rester prudent dans la comparaison de deux études menées à différentes époques et auprès d'une population socialement différente (et avec des questions aux formulations différentes), mais on peut aussi postuler que les patoisants actifs, bilingues, se montreraient globalement plus ouverts à *tout* type de bilinguisme.

Figure 61 – **Enseignement bilingue français / allemand** (%, n = 63)

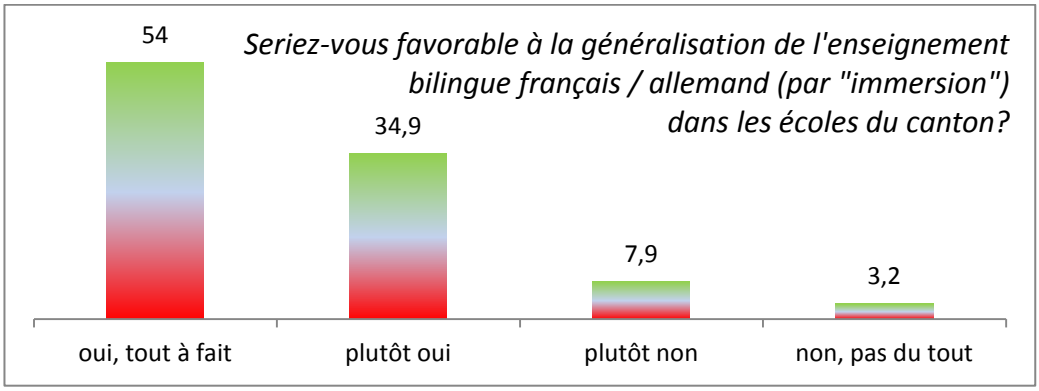

Les répondants estiment du reste majoritairement (fig. 62) que le fait de connaître le patois ne les a pas particulièrement aidés à apprendre d'autres langues (d'autant que peu nombreux sont ceux qui disent connaître une autre langue romane), mais on peut penser que l'attitude positive face au bilinguisme français/patois a pu susciter quelques vocations. Parmi les 11 répondants qui disent que le patois les a aidés dans l'apprentissage d'autres langues, la moitié (6) citent l'italien, les autres évoquant le latin (2), l'espagnol (1), le portugais (1) et le romanche (1). Un seul cite une langue non latine, pour affirmer que la connaissance du patois l'aurait aidé pour « l'étude du patois bernois (Mundart) ».

Figure 62 – **Compétence en patois et apprentissage d'autres langues** (%, n = 63)

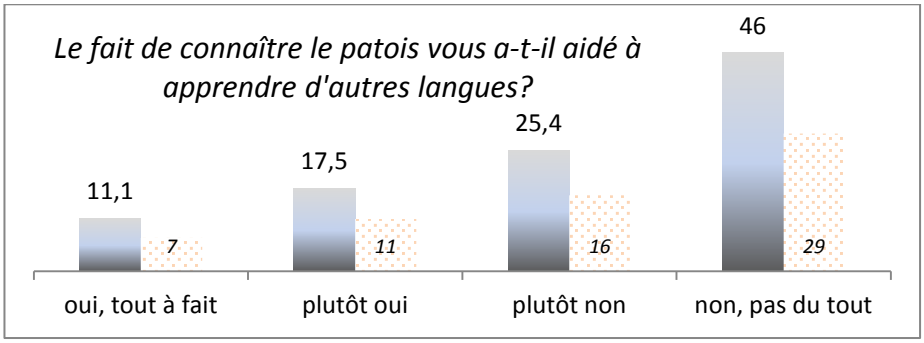

[2] Meune, *op. cit.*, p. 152.

La diglossie est la coexistence de deux langues qui n'ont pas la même fonction ni le même prestige. L'une est réservée à des usages oraux et informels, l'autre aux usages écrits – ou oraux dans des situations très formelles. On peut donc dire que la Suisse abrite une forme très dynamique de diglossie, avec la coexistence entre l'allemand standard et les dialectes alémaniques – qui sont du reste de moins en moins réservés à des situations de communication informelle. Mais la Suisse a longtemps abrité une forme de diglossie comparable dans sa partie romande: jusqu'au 19e siècle, l'immense majorité de la population y parlait un dialecte francoprovençal tandis que la seule langue écrite demeurait le français; le francoprovençal n'a en effet jamais eu de statut officiel en Suisse – sauf indirectement, en tant que langue de l'hymne du canton de Genève. C'est uniquement à propos de la commune valaisanne d'Evolène, où la transmission intergénérationnelle du patois s'effectue encore partiellement, qu'on peut en Suisse romande parler de diglossie vivante. Ailleurs, on peut tout au plus évoquer une diglossie de type résiduel dont il n'est pas sûr qu'elle se perpétuera pendant très longtemps encore.

De ce point de vue, il est intéressant d'observer les perceptions du suisse-allemand chez nos répondants, puis de voir dans quelle mesure ceux-ci établissent un parallèle entre deux types de diglossie aux évolutions divergentes. S'agissant du dialecte alémanique (fig. 63), on remarque que les répondants se montrent assez ouverts puisque dans deux tiers des occurrences, le suisse-allemand est perçu comme n'étant « pas un problème » (36%), voire comme une langue que les Romands « devraient apprendre » (34%). La mention du fait que le suisse-allemand constitue un « problème » est beaucoup moins fréquente que dans les réponses à la même question dans notre enquête auprès de conseillers communaux du canton de Fribourg[3] – lesquels étaient en très grande majorité non patoisants actifs. On pourrait donc émettre l'hypothèse que le fait de pratiquer le patois induit une certaine bienveillance vis-à-vis du fait alémanique.

Figure 63 – **Perceptions du suisse-allemand** (%, n = 73 occ.)

Que vous connaissiez ou non le suisse-allemand, avec quelle affirmation êtes-vous le plus d'accord?

1. *c'est un <u>obstacle</u> au rapprochement entre Suisses*
   (les Alémaniques devraient parler plus souvent le "bon allemand")
2. *ce n'est <u>pas un problème</u>*
   (les Alémaniques peuvent converser en "bon allemand" ou en français avec les Romands)
3. *les <u>Romands devraient l'apprendre</u> en plus du "bon allemand"*
   (c'est la langue maternelle des Alémaniques)

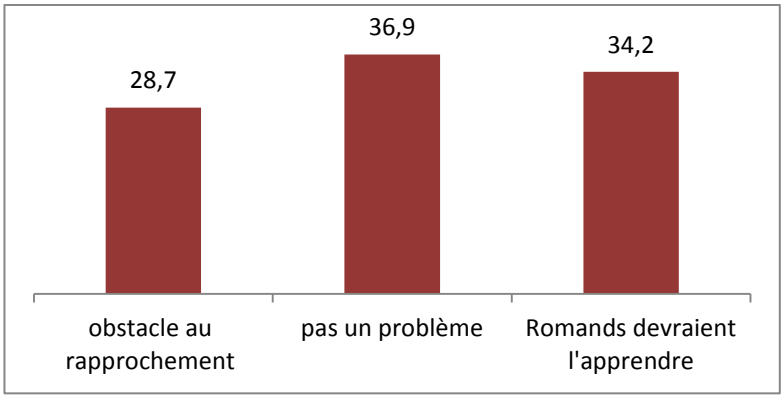

[3] Meune, *op.cit.*, p. 126.

S'agissant de l'enseignement du suisse-allemand (fig. 64), les répondants se montrent également très ouverts puisqu'ils sont deux tiers à estimer qu'il devrait être mis en place. Là encore, on peut penser que la qualité de patoisants sensibilise à la question: dans notre étude sur les conseillers communaux[4], les francophones fribourgeois s'opposaient en grande majorité à cet enseignement.

Figure 64 – **Enseignement du suisse-allemand dans le canton**

(%, n = 67)

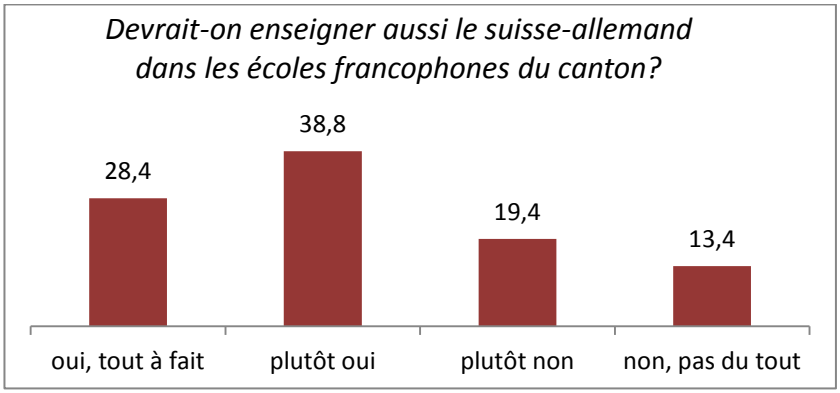

Quant à savoir s'il faut regretter ou saluer la différence d'évolution entre Suisse romande et Suisse alémanique (résorption de la diglossie dans le premier cas, maintien dans le second), on constate que les répondants (fig. 65), sans vouloir refaire l'histoire, sont très majoritairement enclins à penser qu'il est « dommage » (42%) ou « très dommage » (48%) que l'évolution, en Suisse romande, n'ait pas permis une coexistence durable des deux langues constitutives de la diglossie historique.

Figure 65 – **Diglossie historique en Suisse romande** (%, n = 66)

Quand vous voyez que tous les Alémaniques parlent suisse-allemand, mais que peu de Romands parlent patois, pensez-vous plutôt que…?

1. c'est une <u>bonne chose</u>	*(la situation en Suisse alémanique est compliquée et il vaut mieux que ce soit plus simple en Suisse romande)*
2. c'est <u>dommage</u>	*(les Romands, même sans donner autant de place aux patois qu'en Suisse allemande, auraient dû s'y intéresser plus)*
3. c'est <u>très dommage</u>	*(les Romands auraient dû conserver leurs patois partout, comme en Suisse allemande)*

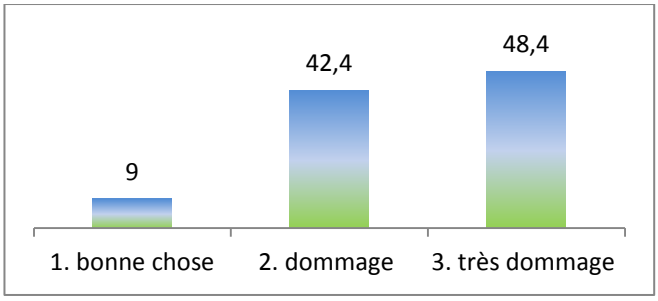

[4] Meune, *op. cit.*, p. 157.

Dans la question ouverte (*Pourquoi l'absence de « diglossie » en Suisse romande vous paraît-elle plutôt une bonne ou une mauvaise chose?*, 29 occ.), ceux qui précisent leur argumentation pour expliquer en quoi ils trouvent regrettable – ou finalement souhaitable – la disparition de la diglossie romande se répartissent en 3 groupes principaux, les nostalgiques de la diglossie se révélant plus nombreux.

1. Parmi ceux qui trouvent qu'il est **regrettable** (21) que la diglossie romande ait disparu à large échelle, certains soulignent que:

a. l'interdiction du patois a constitué un gâchis linguistique que les Alémaniques ont su éviter (14):

> « les élèves qui parlaient le patois et le français étaient aussi bons que les autres »; « c'est dommage et je trouve que les Suisses allemands ont bien raison de garder leur dialecte »; « patois, français, dialecte, Hochdeutsch, c'est une identité; ceux qui le veulent peuvent très bien apprendre 5, 6, 10 langues »; « laisser aux régions et pays leurs langues est une bonne chose ».

b. l'intériorisation du stigmate social (7):

> « le patois était considéré comme une langue pour la campagne et les paysans, et rien n'a été fait pour sa conservation »; « le Romand semble se gêner de parler le patois »; « le patois représente plus qu'un simple dialecte; en le négligeant, c'est tout un pan de notre identité culturelle que l'on néglige ».

2. Ceux qui trouvent que cette disparition est finalement **souhaitable** (8) – qu'on peut qualifier de « modernistes » – se montrent non seulement résignés à l'idée que la Romandie ne retrouve jamais une diglossie à large échelle, mais ils sont finalement heureux que leur coin de pays ne soit pas un espace linguistique aussi complexe que la Suisse alémanique. On trouve ainsi parfois, en filigrane, une certaine réserve face à la diglossie suisse-allemande, le fait de parler une langue non normée n'amenant pas toujours à considérer *toute* diglossie avec bienveillance: certains véhiculent une vision puriste voulant qu'une diglossie trop généralisée crée nécessairement une difficulté à maîtriser la langue standard (comme ce serait le cas en Suisse allemande), ou ils font valoir que cultiver un parler local est d'autant plus anachronique que l'immigration ou la mondialisation ont fait apparaître de nouveaux défis en matière linguistique:

> « complications à l'école »; « si les Romands parlaient le dialecte comme les Suisses alémaniques, je suis persuadé que plus d'une personne alémanique serait déçue »; « c'est utopique de garder le patois pour communiquer »; « en Suisse romande, il y a aussi des villes et de plus en plus de langues étrangères; c'est déjà assez compliqué comme ceci »; « avec la mondialisation et le mélange des peuples, le patois ne sert pas dans la communication »; « le patois, c'est local »; « la Suisse romande a aussi un avantage; les Romands causent un bon français; certains Alémaniques ont des difficultés avec le bon allemand ».

Et lorsqu'on interroge les répondants sur les raisons qui, selon eux, ont mené à la disparition de la diglossie en Romandie, mais pas en Suisse alémanique, on obtient 4 types de réponses (question ouverte, 33 occ., fig. 66):

1. Beaucoup (15 occ.) soulignent que l'absence de pratique quotidienne du patois (et donc de diglossie français/patois) est due à l'interdiction du patois par les autorités fribourgeoises, aux mesures de répression, mais aussi à l'oppression intériorisée – au fait que les premières personnes concernées ont finalement accepté plus ou moins consciemment l'idée que leur langue n'était pas digne de survivre:

> « parce qu'il a été interdit dans les écoles »; « [c' est la] faute du Conseil d'État, qui a interdit le patois dans les écoles, et aux enseignants, qui donnaient des punitions aux enfants qui parlaient le patois – même en dehors de l'école »; « parce que notre dialecte a été interdit et vilainement réprimé par nos "excellences" du début du XX^{e} siècle, et très méprisé par ceux qui le parlent »; « souvent les Romands se gênent de le parler »; « interdiction de le parler à l'école à Fribourg; perte de l'envie de le parler après cette interdiction »; « parce que le gouvernement fribourgeois a fait interdire le patois dans tous les domaines publics à la fin du 19^{e} siècle; à ce moment-là les parents n'ont plus causé le patois en famille »; « dans les années 30 et 40 les politiques avaient interdit de parler le patois à l'école »; « dans notre canton, le patois a été interdit dans les écoles, tandis qu'en Suisse allemande on cultive toujours les deux [dialecte et *Hochdeutsch*] »; « au lieu de l'encourager, on a pris des décisions tendant à l'interdire, à l'école surtout ».

2. Certains (9) remarquent par ailleurs qu'il existe, chez les Alémaniques et les Romands, un rapport différent à la langue standard (français et "bon allemand"), mais aussi au "grand voisin" (France et Allemagne). Ainsi, le fait que les langues non normées soient moins valorisées dans le monde francophone que dans le monde germanophone expliquerait que les Romands, plus proches des Français que les Alémaniques ne le sont des Allemands, auraient été historiquement moins enclins à se démarquer en cultivant une langue distincte. Et c'est cette forme de patriotisme linguistique alémanique, né de conditions sociolinguistiques particulières, qui expliquerait pourquoi les germanophones fribourgeois, également concernés par les mesures d'interdiction de la langue locale – on l'oublie parfois –, ne les ont jamais mises en pratique:

> « il y a une différence d'identité entre les Suisses alémaniques [et] l'Allemagne, [contrairement à ce qu'on observe entre] les Suisses romands [et la France] »; « les frontières françaises sont trop proches »; « c'est, à mon sens, une question de culture: les Suisses romands sont moins patriotes que les Suisses allemands »; « les Romands sont moins volontaires que les Suisses allemands; […] ils n'ont pas eu le courage de garder leur patois »; « peut-être ne sommes-nous pas suffisamment persévérants? »; « les Suisses allemands ne prennent souvent pas la peine de parler le bon allemand avec les Romands »; « quand l'interdiction du patois et du suisse-allemand a été votée au Grand conseil, seuls les instituteurs de langue française ont appliqué la loi »; « la loi n'a jamais été appliquée en Suisse alémanique concernant le dialecte »; « au début du 20^{e} siècle, nos autorités ont interdit le patois, mais pas le Schwitzertütsch ».

3. Moins nombreux sont ceux qui évoquent des différences de nature linguistique (5) pour expliquer la disparition de la diglossie en Suisse occidentale. Ainsi, on trouve deux hypothèses peu scientifiques, mais intéressantes en ce qu'elles reflètent la perception populaire du dialecte comme "langue déformée" et moins prestigieuse. Dans un cas, il apparaît que les parlers francoprovençaux, censément moins différenciés que les dialectes alémaniques, mériteraient le statut de "vraie langue" – auquel ne pourraient prétendre le suisse-allemand. Dans le second cas, c'est la plus grande complexité des patois qui rendrait impossible toute comparaison avec les parlers de Suisse allemande:

« le suisse-allemand est de l'allemand déformé; le patois est une langue spécifique »; « les patois en Suisse romande se comprennent mieux, avec quelques différences de prononciation [dans les] patois de la Gruyère »; « le patois est une autre langue difficile à comprendre »; « les Suisses allemands arrivent plus ou moins à se comprendre entre eux; le patois est plus spécifique »; « je ne comparerais pas le patois avec les 2 façons [de parler allemand] ».

4. Enfin, on note dans 4 cas l'intériorisation du caractère nécessaire de la disparition de la diglossie, perçue comme un frein à la "modernité", comme une source d'inutiles complications. On observe donc que même chez des locuteurs patoisants "militants", la diglossie peut être considérée comme un prix trop lourd à payer pour une société en voie de déruralisation, et que le modèle alémanique, aussi unique qu'il soit, paraît plus anachronique que digne d'être imité.

« le Romand est plus évolué »; « ça compliquerait énormément »; « chez nous, nous parlons français à l'école et ne mélangeons pas tout »; « disparition progressive du monde paysan, endroit essentiel pour la transmission de cette langue ».

Figure 66 – **Raisons de la disparition de la diglossie romande**

(%, n = 33 occ.)

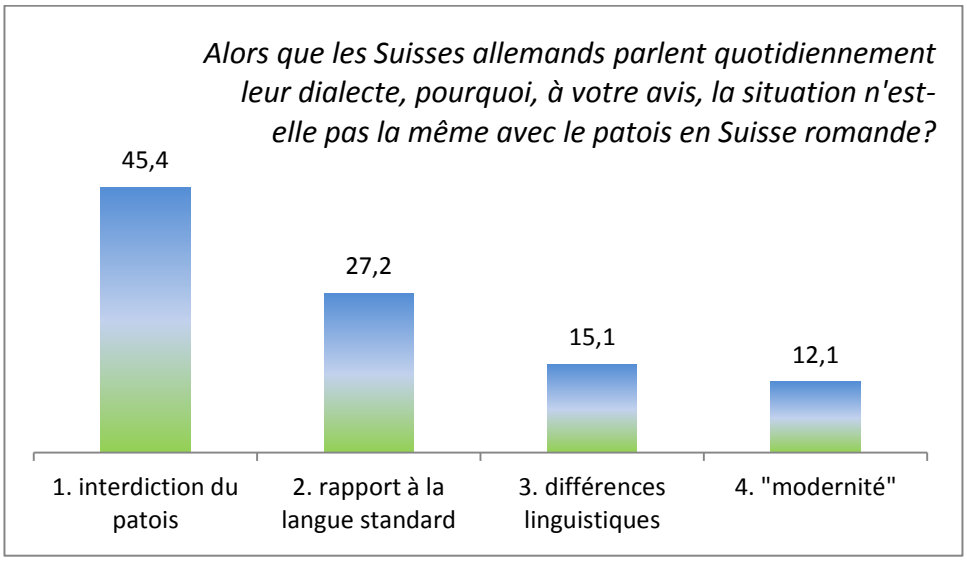

Pour terminer, mentionnons que les répondants sont non seulement disposés, dans une certaine mesure, à promouvoir une forme de reconnaissance officielle du bilinguisme français / patois par le biais de l'école, mais qu'ils envisagent aussi un autre type de mesures emblématiques (fig. 67): deux tiers d'entre eux déclarent en effet que l'apposition de plaques bilingues français / patois serait « un geste symbolique nécessaire ».

Figure 67 – **Panneaux bilingues français / patois** (%, n = 62)

Dans certaines régions bilingues, on trouve des plaques de rue en deux langues; diriez-vous que des panneaux bilingues français / patois, par exemple à l'entrée du village, seraient…

1. un geste symbolique nécessaire, compte tenu de l'histoire culturelle de la région
2. quelque chose d'inutile, la région étant maintenant majoritairement francophone
3. un danger pour la cohésion des francophones de la région

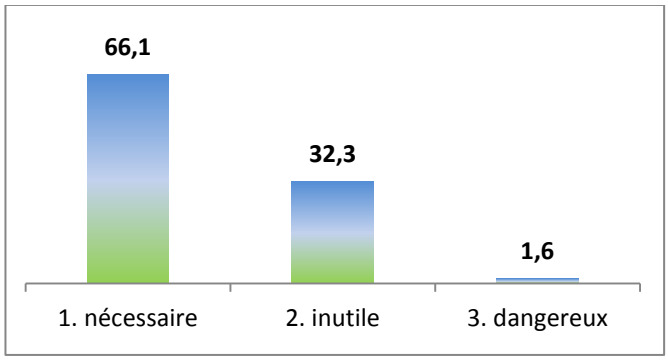

Pour qu'apparaissent des panneaux bilingues, encore faudrait-il qu'un consensus existe sur la graphie. Nous avons demandé aux répondants d'écrire en patois (avec le nom français à côté) le nom du village ou de la ville où ils ont grandi, ainsi que les noms de villages voisins. La liste que nous proposons (fig. 68) n'est pas exhaustive (nous avons laissé de côté un certain nombre de localités), mais elle donne une idée du défi que représente l'unification orthographique. On constate en effet que même pour des patoisants rompus à la graphie relativement standardisée qu'ils croisent régulièrement lors des rencontres de leur société, il existe un certain nombre de variantes (qui reflètent parfois, mais pas toujours, les variantes de prononciation), dont nous avons transcrit les plus fréquentes. On observe bien l'ampleur de cette variabilité avec les toponymes patois désignant la ville de Fribourg – un répondant, conscient de cette diversité, précise même de quelle origine étaient les gens qui utilisent ou utilisaient telle ou telle variante.

Dans la colonne de droite, nous donnons les toponymes dans l'orthographe standardisée proposée par Dominique Stich (qui fournit une liste de noms de lieux dans son ouvrage de référence[5]). Pour donner un aperçu du fonctionnement de ce système (où toutes les lettres ne se prononcent pas), on peut par exemple préciser que le graphème [ch] serait prononcé [ts] par des Gruériens, mais qu'il pourrait être prononcé différemment dans d'autres régions de la zone francoprovençale.

[5] Stich, D., *Dictionnaire francoprovençal / français*, Thonon-les-Bains, Le Carré, 2003.

Figure 68 – **Toponymes fribourgeois** (n = 62)

FRANÇAIS	**PATOIS** variante la plus fréquente (autres variantes)	*FRANCOPROVENÇAL* graphie supradialectale (dite « ORB ») de Dominique Stich
Albeuve	**Erbivouè** (Arbivouè, Erbivuè)	*Arbégoue*
Arconciel	**Arkonhyi** (Arkonyi, Arconhi, Arconchyi)	*Arconcié*
Bellegarde	**Belavouêrda** (Balaverdâ)	*Bèlaguouèrda*
Botterens	**Botèrin** (Boterin, Botérin)	*Boterens*
Bulle	**Bulo** (Bullo, Boulle)	*Bulo*
Cerniat	**Thèrnya** (Thèrnia)	*Cerniê*
Charmey	**Tsêrmê** (Tsarmê, Tsarmè, Tsermè)	*Charmê*
Châtel-Saint-Denis	**Tsahi-Chin-Dèni** (Tsathi-Chin-Deni)	*Châtél-Sent-Denis*
Crésuz	**Kreju**	*Crèsuz*
Echarlens	**Tsarlin** (Tsalin, Tsêrlin, Tserlin)	*Echarlens*
Ecuvillens	**Kuvyin**	*Ecuvilyens*
Ependes	**Èpindè**	*Epindes*
Estavayer-le-lac	**Ethavayi-le-lé**	*Estavalyér-le-Lèc*
Estavannens	**Ethavanin** (Erthavanin, Ethèvenin)	*Estavanens*
Fribourg	**Friboua** (Furboa, Fribua, Fruboa)	*Fribôrg*
Grandvillard	**Granvelâ** (Granvelô)	*Grandvelârd*
Gruyères	**Grevire**	*Gruviéres*
Gumefens	**Gemefin** (Gumefen)	*Gumefens*
Hauteville	**Otavela** (Ôtavela, Hôte-Velâ)	*Hôtavela*
La Roche	**La Rotse** (La Rotze)	*La Roche*
La Tour-de-Trême	**La Toua**	*La Tor-de-Trêmo*
Le Pâquier	**Le Patchi**	*Le Pâquiér*
Lessoc	**Lecho**	*Lessoc*
Marsens	**Machin**	*Marsens*
Neirivue	**Nèrivouè**	*Nêrégoue*
Pont-la-Ville	**Pon-na-Vela** (Pont-la-Vela, Pon-a-Vela)	*Pont-la-Vela*
Rossens	**Rochin**	*Rossens*
Sorens	**Chorin** (Charin, Choin)	*Sorens*
Treyvaux	**Trivô** (Trivo)	*Très-vâls*
Villarvolard	**Velâvolâ** (Velauvolo)	*Velâr-Volârd*
Vuadens	**Vuadin** (Vouadin, Vuedin)	*Vouadens*
Vuisternens	**Vuthèrnin** (Vutharnin)	*Vouéstèrnens*

9) COMMENTAIRES ET RÉCITS DIVERS

(n = 24)

Dans une dernière question, les répondants pouvaient exprimer ce qu'ils n'avaient pas eu l'occasion d'écrire ailleurs. Certains y témoignent de leur gratitude envers l'« étranger » qui s'intéresse à eux, évoquent la configuration linguistique de leur région, parlent avec émotion de leur patois sous ses diverses formes – le *ranz des vaches* ne manque pas à l'appel –, ou encore font part de quelques anecdotes jugées emblématiques. Voici quelques-uns de ces témoignages regroupés en quatre rubriques:

1) Remerciements

> « [merci de] nous avoir laissés nous exprimer ».
>
> « [merci] d'avoir pris l'initiative de lancer cette enquête très poussée; si l'analyse des résultats pouvait déclencher une action pour la promotion et la sauvegarde, ce serait magnifique; on peut toujours essayer d'y croire ».
>
> « [merci de] jardiner notre patois où fleurissent les verbes de nos ancêtres ».
>
> « je vous sais gré de vous intéresser au patois de nos ancêtres ».

2) Précisions sur la situation sociolinguistique

On trouve ici des considérations sur le degré de pratique du patois dans les différents districts du canton ou sur l'importance des médias régionaux, mais aussi, théorie plus inédite, concernant le patois comme facteur de « surlatinité » à la frontière des langues – et donc de rempart contre la germanisation, dont on sait qu'elle est perçue comme un risque à moyen terme chez un certain nombre de Fribourgeois:

> « dans notre canton, nous avons 7 districts, la Gruyère, la Glâne, la Veveyse, les 3 où on parle le plus le patois, à la Sarine un peu moins, à la Broye, on [ne] le parle presque plus ».
>
> « nous avons la chance et le plaisir de pouvoir lire chaque samedi dans notre journal régional "La Gruyère" un écrit-récit très souvent amusant en patois […], [comprenant] des faits divers interprétés avec grincements […]; c'est aussi un " fil d'Ariane" pour nous tous ».
>
> « le patois a parfois sauvé la limite des langues en Suisse romande; [voir] le cas de la Roche après les guerres de Bourgogne: les gens se prénommaient Hans Brodard, Peter Tinguely etc.; on y parlait l'allemand officiellement, mais le patois du peuple a sauvé la romanité de cette commune.

3) Appels à l'unité des patoisants, à la pérennité d'un patois empreint de beauté

> « une chose à retenir: se tenir les pouces entre patoisants; les guéguerres ont fait un tort irresponsable et elles furent menées par les meilleurs; hélas! »
>
> « qu'il vive encore longtemps ».
>
> « et que vive à jamais le patois ».
>
> « chaque enfant a une grande mémoire; c'est ce sillon que les mainteneurs doivent cultiver pour y semer le patois ».
>
> « langue savoureuse, parfois rude, [qui] a le caractère du pays, de la vallée, montagne, rivière ».

« le patois, c'est comme la vie; tant qu'il aura des amoureux, son avenir est assuré ».

« les soldats de nos régions engagés à la Légion étrangère s'étaient [vu interdire] de chanter "le ranz des vaches" en patois à cause des désertions provoquées par l'ennui du pays et de ses montagnes ».

« la chanson des "armaillis des Colombettes" en patois donne des frissons, de même que "Nonthra-Dona di Mârtsè" [Notre-Dame des Marches] ».

« j'aime énormément le patois, et tutoyer en patois est beaucoup plus joli et surtout on se sent beaucoup plus près de ces gens, c'est amical et beaucoup plus sympathique ».

« le patois c'est ma vie, celle de ma mère, de mes aïeux, de mon coin de terre, de notre vie de montagnards – comme tant d'autres petits paysans qui avons gardé ce pays avec notre armée (1870; 1914-18; 1939-45), avec des moyens restreints et que nous ne voulons brader à personne ».

4) <u>Anecdotes ou mini-récits de vie</u>:

« dans ma profession d'acheteur d'immeubles agricoles, de bétail, c'était le patois que j'utilisais pour saluer; cela inspirait confiance ».

« quand je travaillais dans un EMS [établissement médico-social], je lisais aux personnes âgées, qui en avaient un grand plaisir et des yeux qui s'éclaircissaient; j'en garde un précieux souvenir! »

« C'est [un] plaisir, lorsqu'on entend parler le patois dans d'autres régions […], [de] surprendre [les gens] en répondant en patois; à Neuchâtel, un occupant d'une voiture FR [Fribourg] m'a dit en patois: « fô pâ no j'inmèrdâ » (« faut pas nous emmerder »); je lui ai répondu: « chu djêmé j'â on n'inmèrdin » (« je n'ai jamais été un emmerdant »).

« je suis née dans le patois; mon père […] [a écrit de nombreuses] chansons et messes en patois […]; nous parlions en patois ensemble ».

« étant chef forestier dans la forêt cantonale, je causais le patois avec les bûcherons d'un certain âge, et plutôt français avec les plus jeunes et les apprentis ».

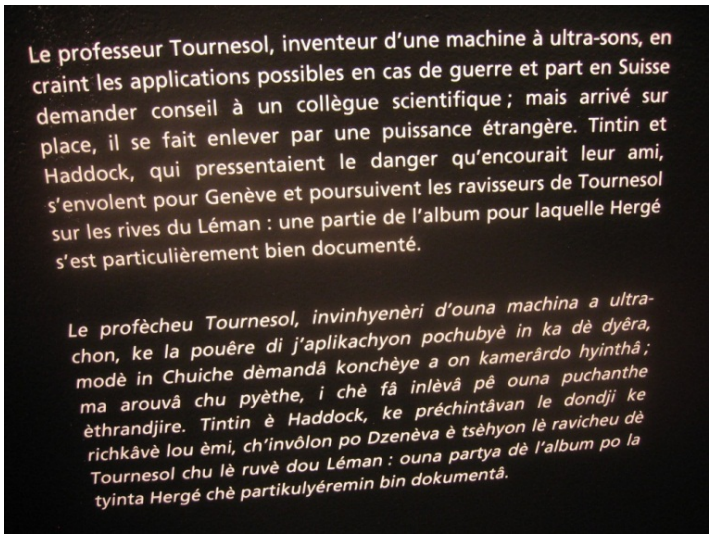

L'un des nombreux textes explicatifs bilingues (français / gruérien) à l'exposition « Tintin en Suisse », inaugurée le jour du lancement de *L'afére Tournesol* (22 mai 2007) au Musée gruérien de Bulle.

CARTES

1) DISTRICTS DU CANTON DE FRIBOURG

2) COMMUNES DU DISTRICT DE LA GRUYÈRE

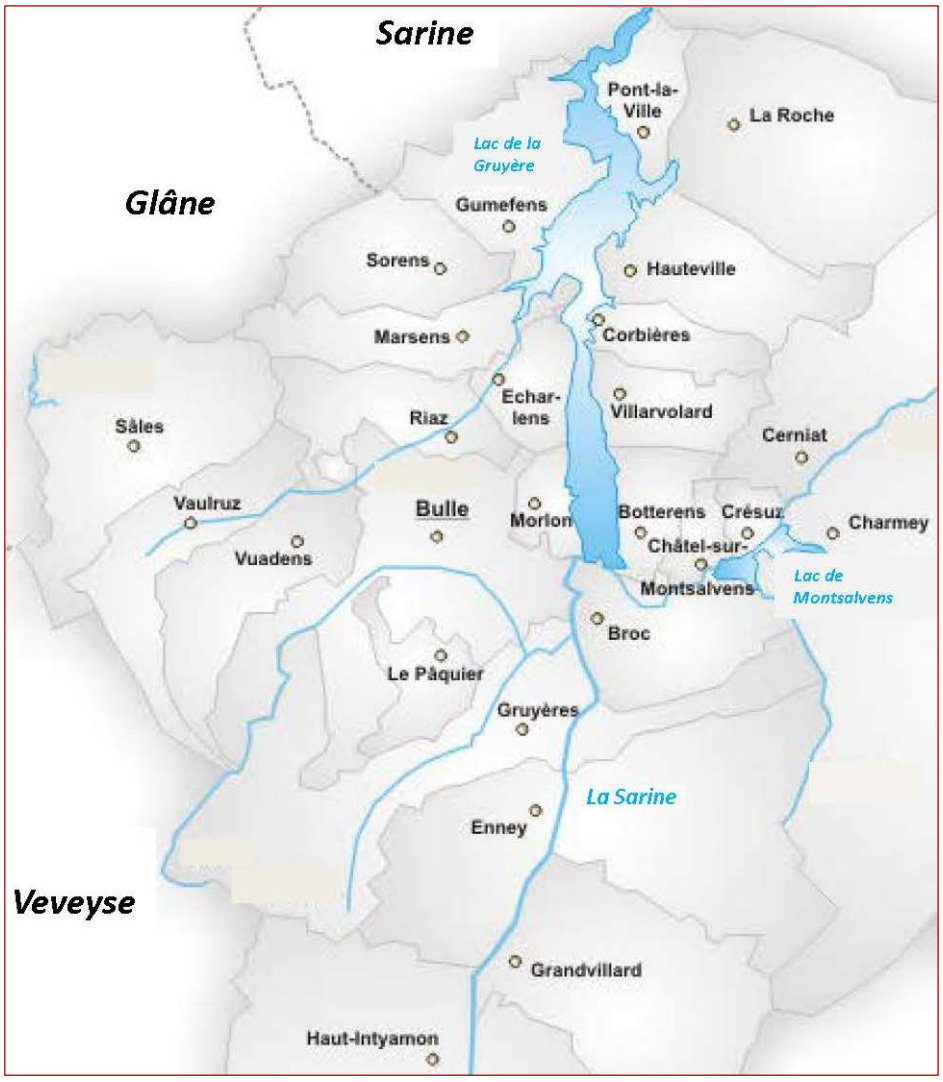

3) DOMAINE FRANCOPROVENÇAL

(graphie des toponymes en orthographe supradialectale, dite ORB)

TABLE DES FIGURES, CARTES ET ILLUSTRATIONS

FIGURES

1) PROFIL DES RÉPONDANTS

1 – Sexe 5
2 – Année de naissance 5
3 – Scolarité 6
4 – Profession 6
5 – Motivations pour adhérer à une société de patoisants 7

2) RÉPERTOIRE LINGUISTIQUE

6 – Langue(s) de l'enfance 8
7 – Compétences actives / passives en patois 8
8 – Compétences actives / passives en allemand standard 9
9 – Compétences actives / passives en dialecte alémanique 9
10 – Bilinguisme individuel français / patois 10
11 – Bilinguisme individuel français / allemand 10

3) PRATIQUE DU PATOIS ORAL ET ÉCRIT

12 – Fréquence de la pratique du patois 11
13 – Situations de pratique du patois 11
14 – Existence de domaines de prédilection pour l'usage du patois 12
15 – Domaines privilégiés pour l'usage du patois 13
16 – Existence de situations de prédilection pour l'usage du patois 14
17 – Situations privilégiées pour l'usage du patois 15
18 – Lecture du patois 16
19 – Types de textes lus 16
20 – Écriture du patois 17
21 – Types de textes écrits 17
22 – Radio et patois 18
23 – Internet et patois 18

4) PRATIQUES LINGUISTIQUES FAMILIALES

24 – Langue parlée dans l'enfance avec les (grands-)parents 19
25 – Langue des parents avec les grands-parents 20
26 – Langue parlée dans l'enfance avec les congénères 20
27 – Langue des parents avec leurs congénères 21
28 – Langue des grands-parents entre eux 21
29 – Langue parlée actuellement en famille 22
30 – Raisons de la non-transmission du patois 22

5) ATTITUDES ET IDENTITÉS

31 – Attitudes des instituteurs 23
32 – Fierté générale d'être patoisants par le passé 24
33 – Fierté des répondants d'être patoisants 24
34 – Place du patois dans l'identité individuelle 26
35 – Pyramide identitaire 26

6) LE PATOIS COMME OBJET LINGUISTIQUE

36 – Sens du mot *patois* 28
37 – Caractéristique principale des patois 29
38 – Connotations du mot *patois* 29
39 – Perception du patois par les non-locuteurs 30
40 – Richesse comparée du patois et du français 30
41 – Perception du degré de « richesse » du patois 31
42 – Référence géographique pour qualifier le patois 32
43 – Connaissance du terme *francoprovençal* 33
44 – Connaissance du terme *arpitan* 33
45 – Perception de l'étendue du domaine francoprovençal 34
46 – Degré de proximité avec les patois valaisans 35
47 – Origine présumée du patois 36

7) AVENIR ET PROMOTION DU PATOIS

48 – Probabilité de la disparition du patois 37
49 – Durée du processus de disparition du patois 37
50 – Sentiment face à la possible disparition du patois 38
51 – Nécessité de promouvoir le patois 39

52 – Actions pour éviter la disparition du patois 39
53 – Solution à privilégier pour promouvoir le patois 40
54 – Enseignement du patois – canton de Fribourg / Gruyère 41
55 – Unification des graphies des parlers francoprovençaux 43
56 – Perceptions d'une « solution romanche » 45

8) BILINGUISME ET DIGLOSSIE

57 – Représentations du bilinguisme en général 46
58 – (Dés)avantages du bilinguisme individuel 47
59 – (Dés)avantages du bilinguisme fribourgeois 47
60 – Nature des (dés)avantages du bilinguisme fribourgeois 48
61 – Enseignement bilingue français / allemand 49
62 – Compétence en patois et apprentissage d'autres langues 49
63 – Perceptions du suisse-allemand 50
64 – Enseignement du suisse-allemand dans le canton 51
65 – Diglossie historique en Suisse romande 51
66 – Raisons de la disparition de la diglossie romande 54
67 – Panneaux bilingues français / patois 55
68 – Toponymes fribourgeois 56

9) COMMENTAIRES ET RÉCITS DIVERS

CARTES

1 – Districts du canton de Fribourg 59
2 – Communes du district de la Gruyère 60
3 – Domaine francoprovençal 61

ILLUSTRATIONS

1 – page de couverture: « poya »; photographie d'un tableau traditionnel d'une montée des vaches à l'alpage, retravaillée par ordinateur (© M. Meune).

2 – page 1 / quatrième page de couverture: « cadran solaire » [traduction: Le soleil se lève pour tous], Musée gruérien de Bulle (photo M. Meune).

3 – page 58: texte bilingue à l'exposition « Tintin en Suisse » (2007), Musée gruérien de Bulle (photo M. Meune).

© Manuel Meune
Département de littératures et de langues modernes
Université de Montréal, 2012